

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 8 janvier 2026 / 19 rajab 1447 - N° 3997 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

AÏD EL-ADHA 2026

Le Président Tebboune ordonne l'importation d'un million de moutons pour stabiliser le marché

P. 3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Gestion des risques majeurs et soutien au pouvoir d'achat : l'État renforce sa stratégie de prévention et sécurise l'Aïd El-Adha

P. 3

SITUATION EN SOMALIE

M. Attaf prend part à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA

P. 24

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Les relations algéro-américaines sont "fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié" (ambassadrice)

L'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a salué, les relations unissant les deux pays, affirmant qu'"elles sont fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié". Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui elle a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, Mme Moore Aubin a souligné la profondeur des relations "fortes, croissantes et fondées sur des valeurs et des objectifs communs, ainsi que sur le respect et l'amitié" entre les deux pays. P. 24



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Examen des opportunités d'investissement conjoint entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman

P. 6

CONSEIL DE LA NATION

Examen du texte de loi sur les règles générales des services de confiance pour les transactions électroniques

P. 4

SÉCURITÉ SOCIALE

Saihi insiste sur le travail de terrain pour la protection des droits des usagers et l'amélioration du service public

P. 4

SANTÉ

Comment avoir une bonne flore intestinale ?

P. 12-13

FOOTBALL

**CAN-2025
Les Verts de retour dans la cour des grands**



P. 22

YENNAYER 2976

L'APC de Sidi M'hamed lance les festivités du nouvel an amazigh

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oran : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue dure (Sûreté de wilaya)

P. 2

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique, mercredi, un communiqué de cette institution.

Les questions orales concerneront les secteurs de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique, précise la même source.

BLIDA

Salon régional des agrumes les 14 et 15 janvier



La wilaya de Blida accueillera, les 14 et 15 janvier, le Salon régional des agrumes, organisé par la Chambre locale d'agriculture en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris mardi auprès de cet établissement.

Le secrétaire général de la chambre, Mohamed Haned, a expliqué à l'APS que le Salon, placé sous le slogan "La numérisation : contrôler les normes de production des agrumes et renforcer les exportations", verra la participation de producteurs et de professionnels du secteur des agrumes d'Alger, de Boumerdès, de Bouira, de Tipasa, de Chlef, d'Aïn Defla et de Blida, ainsi que d'experts, de chercheurs, d'opérateurs économiques et d'exportateurs.

Le responsable a ajouté que le Salon, qui se tiendra dans la salle omnisports Mohamed-Baaziz en centre-ville, s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement du secteur des agrumes, ainsi que de l'accompagnement des acteurs du domaine agricole, grâce à l'intégration de la numérisation dans la définition des normes de production, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la compétitivité du produit national, conformément aux exigences des marchés nationaux et internationaux.

Le programme de cet événement annuel comprend une exposition de différentes variétés d'agrumes, ainsi que des interventions d'experts en agriculture et en recherche scientifique, dont l'Agence spatiale algérienne (ASAL), qui présentera notamment les dernières avancées réalisées dans la mise en place d'une base de données destinée à soutenir la prise de décisions stratégiques (relatives au secteur) basées sur des informations fiables.

Ces conférences aborderont également les dernières technologies d'irrigation intelligente et mettront en évidence leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les mécanismes d'un marketing innovant conforme aux normes du marché international.

CLIN D'EIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 137 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 137 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation durant les dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Les équipes de la Protection civile ont également prodigué des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à travers les wilayas de Sétif, Annaba, Blida et Batna, déplorant toutefois le décès de deux personnes, âgées respectivement de 50 et 80 ans, intoxiquées par le même gaz dans la wilaya de Annaba, ajoute la même source.

Par ailleurs, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et de Saida.

Pour ce qui est des dernières intempéries, les éléments de la Protection civile sont intervenus à travers les wilayas d'Alger, Tizi ouzou, Bouira, Mascara, Oran, Bechar, Mostaganem, Tiaret, Relizane, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Boumerdès, Tissemsilt et Bordj Bou Arreridj, pour l'épuisement des eaux pluviales et le sauvetage de personnes en danger ainsi que le dégagement de 86 véhicules bloqués en raison de l'amoncellement de la neige sur plusieurs axes routiers.

Le bilan de la Protection civile fait état aussi de l'effondrement partiel de la toiture d'une habitation vétuste à la Casbah d'Alger et des glissements de terrain dans les wilayas d'Oran et Mostaganem.

OUARGLA

Un exercice de simulation du risque d'inondation pour tester le plan d'organisation des secours



Un exercice de simulation du risque d'inondation a été exécuté, mardi à Ouargla, afin de tester l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya, a-t-on appris des services de la protection civile.

Cet exercice a simulé des précipitations abondantes ayant entraîné une montée des eaux et l'inondation de plusieurs quartiers, nécessitant ainsi l'activation du plan ORSEC, qui a mobilisé des interventions sur le terrain, notamment le pompage des eaux pluviales et le secours des victimes, a précisé le chef de service de prévention à la direction locale de la protection civile, le lieutenant-colonel, Belkacem Ghrissi.

Il s'agit d'une simulation proactive visant à tester la gestion d'une catastrophe, qui implique l'activation du plan ORSEC, mobilisant divers secteurs et institutions, la protection civile, la santé, les travaux publics, les transports, l'habitat, l'hydraulique, les services de sécurité et le Croissant-Rouge algérien, entre autres, a-t-il souligné.

Cette manœuvre virtuelle constitue également une occasion de formation et d'évaluation de la réactivité des acteurs participant au plan précité, dont les missions principales constituent en le sauvetage, l'évacuation sanitaire et la prise en charge des victimes, a conclu le même officier.

Jeudi 8 janvier 2026

Horaire des prières



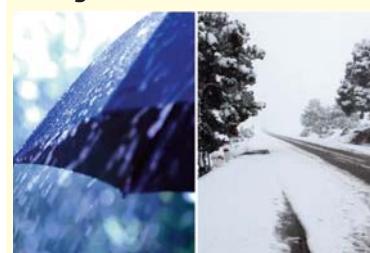
Fajr :	06h29
Dohr :	12h54
Aср :	15h29
Maghreb :	17h48
Isha :	19h14

MÉTÉO

Alger	:	14°	05°
Oran	:	15°	07°
Annaba	:	14°	06°
Béjaïa	:	13°	06°
Tamanrasset	:	29°	18°

MÉTÉO

Vague de froid, des orages et des vents de sable, sur plusieurs wilayas



Plusieurs wilayas de l'Est et de l'Ouest connaissent, aujourd'hui, une vague de froid et des orages, tandis que certaines wilayas du Sud seront affectées par des vents de sable, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie (ONM).

D'après ce bulletin, placé au niveau de vigilance "jaune", le BMS prévoit des orages à El Taref, Annaba, Skikda, Jijel, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila et Sétif.

La même source annonce une vague de froid aujourd'hui à Tébessa, Oum El Bouaghi, M'Sila, Tissimissilt, Tiaret, Saida et Sidi Bel Abbès, et des vents de sable, à Adrar, Bordj Badji Mokhtar et In Salah.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oran : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue dure (Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de cinq individus, avec la saisie d'une quantité de cocaïne, a-t-on appris, mercredi, auprès des mêmes services.

L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues aux éléments de la brigade de lutte contre la criminalité urbaine, relevant de la Sûreté de la daïra de Bir El-Djir, faisant état de l'implication des suspects dans la commercialisation de drogue dure (cocaïne) au niveau des zones urbaines, et de l'utilisation de leurs domiciles comme lieux de stockage et de vente de ces substances toxiques, a souligné la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la Sûreté de wilaya.

Les enquêteurs ont mené des investigations de terrain approfondies, qui ont permis de déjouer le plan criminel des membres du réseau, après la surveillance de leurs déplacements, l'identification de leurs identités et la localisation de leurs lieux de résidence, ce qui a conduit à leur arrestation.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Felalaoucene, cinq individus, dont une femme, ont été interpellés. L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de cocaïne, d'un véhicule utilisé pour faciliter leurs activités criminelles, ainsi que d'une somme d'argent provenant de cette activité illicite.

Les mis en cause ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire pour les chefs d'accusation de trafic et de commercialisation de drogues dures, selon la même source.

AÏD EL-ADHA 2026

Le Président Tebboune ordonne l'importation d'un million de moutons pour stabiliser le marché

À l'approche de l'Aïd El-Adha 2026, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris une décision majeure visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à assurer l'équilibre du marché national du bétail.

Par Abed MEGHIT

Il a ordonné l'importation d'un million de moutons, une mesure exceptionnelle destinée à répondre à la forte demande saisonnière et à contenir la flambée des prix.

L'annonce a été faite par le Premier ministre, M. Saïfi Ghrieb, à l'issue d'une réunion du gouvernement tenue mercredi.

Selon un communiqué officiel des services du Premier ministère, le chef du gouvernement a informé les membres de l'Exécutif de « la décision de Monsieur le président de la République de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, à travers l'importation d'un million de têtes ovines ».

Une décision à portée sociale et économique

Cette initiative présidentielle s'inscrit dans une démarche proactive de régulation du marché et de protection du consommateur, dans un contexte marqué par la hausse des coûts de production, les contraintes climatiques et la pression croissante sur les filières agricoles et d'élevage. En optant pour l'importation à grande échelle, les pouvoirs publics entendent garantir une offre suffisante, prévenir toute spéculation et permettre aux familles algériennes d'accomplir le rite du sacrifice dans des conditions accessibles.



La décision traduit également la volonté des hautes autorités de l'État de préserver la dimension sociale de l'Aïd El-Adha, considéré comme un moment de solidarité, de partage et de cohésion nationale.

Mobilisation immédiate du secteur agricole

Dans ce cadre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été instruit de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre effective de cette décision présidentielle.

Cela inclut l'identification des pays fournisseurs, la sécurisation des procédures sanitaires et vétérinaires, l'organisation logistique du transport et de la distribution, ainsi que la coordination avec les différents acteurs concernés.

Les services compétents devront également veiller au respect strict des normes sanitaires internationales, afin de garantir la qualité du cheptel importé et la sécurité des consommateurs.

Anticipation et gouvernance économique

Par cette décision, le président de la République confirme une nouvelle fois son approche fondée sur l'anticipation, la régulation intelligente des marchés et l'intervention ciblée de l'État lorsque l'intérêt général l'exige.

L'importation d'un volume aussi important de moutons constitue un signal fort adressé aux opérateurs économiques, tout en rassurant les citoyens quant à la disponibilité des produits liés à cette fête religieuse majeure.

À quelques mois de l'Aïd El-Adha 2026, cette mesure devrait contribuer à instaurer un climat de sérénité sur le marché du bétail et à renforcer la confiance des consommateurs, dans le cadre d'une politique publique axée sur la stabilité, la justice sociale et la protection du pouvoir d'achat.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Gestion des risques majeurs et soutien au pouvoir d'achat : l'État renforce sa stratégie de prévention et sécurise l'Aïd El-Adha

Par Abed Meghit

Dans une dynamique résolument proactive et tournée vers la protection des citoyens comme la préservation de la stabilité économique et sociale du pays, le Gouvernement a tenu une réunion d'envergure au cours de laquelle plusieurs dossiers stratégiques ont été examinés, illustrant la vision anticipative et responsable des plus hautes autorités de l'État.

Parmi les points majeurs à l'ordre du jour, figure l'examen approfondi du rapport annuel sur les risques majeurs au titre de l'année 2024, ainsi que l'annonce d'une décision présidentielle forte visant à soutenir le marché national du bétail à l'approche de l'Aïd El-Adha.

Lors de cette réunion, le Gouvernement a pris connaissance d'une communication détaillée portant sur le rapport annuel des risques majeurs pour l'année 2024.

Ce document de référence constitue une analyse globale et rigoureuse des principaux risques auxquels le pays a été confronté durant l'année écoulée, qu'ils soient d'origine naturelle, climatique, technologique ou sanitaire.

Il dresse un bilan exhaustif des événements survenus, évalue les niveaux de vulnérabilité observés et met en lumière les capacités de préparation et de réponse mobilisées par les différents secteurs concernés.

Le rapport souligne, avec



précision, les efforts consentis par l'État pour faire face aux situations d'urgence, à travers la mobilisation des structures de la protection civile, des services techniques, des collectivités locales et des institutions spécialisées.

Il met également en exergue les avancées notables enregistrées en matière de coordination intersectorielle, de gestion opérationnelle des crises et de renforcement des mécanismes d'alerte et de prévention.

Ces acquis traduisent une amélioration progressive du système national de gestion des risques de catastrophes, fondée sur l'anticipation, la réactivité et la solidarité nationale.

Au-delà du diagnostic, le rapport annuel 2024 se distingue par la pertinence de ses recommandations, orientées vers la réduction durable des risques et l'adaptation continue

du dispositif national de prévention. Ces recommandations portent notamment sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'actualisation des plans de prévention, l'intégration des nouvelles technologies dans les systèmes de surveillance et d'alerte, ainsi que la promotion d'une culture du risque au sein de la société.

L'objectif est clair : consolider la résilience nationale face aux aléas et garantir une protection accrue des populations et des biens.

Dans le même esprit de responsabilité et de proximité avec les préoccupations quotidiennes des citoyens, Monsieur le Premier ministre a, en fin de réunion, porté à la connaissance des membres du Gouvernement une décision majeure prise par Monsieur le Président de la République.

Soucieux de préserver le

pouvoir d'achat des ménages et d'assurer des conditions favorables à l'accomplissement du rite de l'Aïd El-Adha, le Président de la République a décidé de soutenir le marché national du bétail par l'importation d'un million de moutons.

Cette décision stratégique, à forte portée sociale et économique, intervient dans un contexte où les fluctuations du marché et les contraintes conjoncturelles peuvent peser sur l'offre et les prix.

En optant pour cette mesure anticipative, le Chef de l'État réaffirme son engagement constant en faveur de la justice sociale, de la régulation des marchés et de la protection des citoyens, en particulier à l'occasion des grandes fêtes religieuses qui constituent des moments forts de cohésion et de solidarité nationales.

La mise en œuvre de cette

décision présidentielle a été confiée au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, lequel a été chargé de prendre, sans délai, toutes les mesures nécessaires afin d'en assurer l'exécution efficace et transparente.

Cette mission implique la mobilisation des dispositifs logistiques, vétérinaires et commerciaux requis, dans le strict respect des normes sanitaires et réglementaires en vigueur, afin de garantir la qualité du cheptel importé et sa mise à disposition dans des conditions optimales.

À travers cette double dynamique – renforcement du système national de gestion des risques majeurs et soutien concrèt au marché du bétail – les pouvoirs publics confirment une approche globale et cohérente de la gouvernance, fondée sur l'anticipation des défis, la protection des citoyens et l'amélioration continue des politiques publiques.

Ces décisions traduisent une volonté politique claire de consolider la sécurité nationale sous toutes ses formes, tout en veillant à préserver le bien-être social et la stabilité économique.

En définitive, cette réunion gouvernementale illustre la détermination de l'État à agir avec lucidité, efficacité et humanisme, en plaçant l'intérêt général au cœur de l'action publique et en répondant, avec des mesures concrètes et structurantes, aux attentes légitimes de la population.

SÉCURITÉ SOCIALE

Saihi insiste sur le travail de terrain pour la protection des droits des usagers et l'amélioration du service public



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur l'importance du travail de terrain permanent pour la protection des droits des usagers et l'amélioration de la qualité du service public, indique mercredi un communiqué du ministère.

M. Saihi a "tenu, mardi au siège du ministère, une réunion de coordination regroupant les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du niveau de mise en œuvre des orientations données et à l'examen de l'état du service public et du niveau de prise en charge des préoccupations des citoyens", insistant sur "la nécessité d'un travail de terrain constant et d'une vigilance stricte pour la protection des droits des usagers et l'amélioration de la qualité du service public", précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, le ministre a suivi des exposés sur le fonctionnement des organismes et établissements sous tutelle et sur "l'état d'avancement de la réalisation des programmes d'amélioration du service public, notamment en ce qui concerne la numérisation, la simplification des procédures et l'allègement de la charge administrative sur le citoyen".

A l'issue des débats, le ministre a donné une série "d'instructions strictes et claires", insistant sur "les sorties régulières sur le terrain, suivant un programme de travail rigoureux aux objectifs bien définis, et sur une vigilance permanente pour contrôler la performance des structures relevant du secteur et remédier à tout dépassement portant atteinte aux droits du citoyen", ainsi que sur "le respect effectif des instructions données dans le cadre de l'amélioration du service public et de la simplification des procédures administratives, en mettant l'accent sur la qualité des prestations et les résultats sur le terrain".

M. Saihi a également estimé nécessaire "la prise en charge immédiate des préoccupations des citoyens et leur traitement dans des délais raisonnables", l'interdiction formelle d'exiger du citoyen la présentation de documents pouvant être échangés à distance entre les différentes instances concernées, et la prise de mesures immédiates et dissuasives à l'encontre de tout manquement ou dépassement portant atteinte à l'intérêt du citoyen ou à la qualité du service public.

Au terme de la réunion, le ministre a affirmé que "le suivi sur le terrain et l'évaluation seront permanents", soulignant que "l'amélioration du service public et le renforcement de la dimension sociale de l'Etat constituent une priorité absolue", et que "le ministère ne tolérera aucune pratique portant atteinte à la confiance du citoyen ou entravant le bon fonctionnement des services publics", conclut le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Examen du texte de loi sur les règles générales des services de confiance pour les transactions électroniques

La commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation a tenu, mardi, une réunion consacrée à l'audition du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, dans le cadre de l'examen du texte de loi définissant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique.

Dans le cadre de l'examen du texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, la commission de l'équipement et du développement local a tenu, au siège du Conseil de la nation, une réunion présidée par M. Yahia Charef, président de la commission, pour écouter l'exposé du représentant du gouvernement, M. Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, M. Mourad Lakehal, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, précise le communiqué du Conseil.

A l'entame de la séance, M. Yahia Charef a souligné que le texte en question "revêt une importance majeure dans le processus de la



transformation numérique adopté par notre pays, lui permettant de suivre les avancées technologiques, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser les différents secteurs, tout en renforçant la transformation numérique et en garantissant l'utilisation sûre et efficace des services associés". Dans son exposé, le ministre a précisé que ce texte vise à "établir un nouveau cadre national pour la

certification électronique, permettant la mise en place d'un environnement numérique fiable et la protection des systèmes d'information nationaux, tout en levant les obstacles existants", ajoute le communiqué.

Dans ce sillage, M. Zerrouki a fait observer que le texte examiné comprend des dispositions relatives aux contrats électroniques, avec la reconnaissance de leur validité et la définition des conditions de leur formation, qu'ils soient

conclus entre personnes ou entre systèmes électroniques agréés, en sus des dispositions relatives à la réception de documents électroniques précisant la responsabilité des parties ainsi que les modalités de preuve. Au terme de son exposé, le représentant du gouvernement a affirmé que ce texte juridique constitue "une réforme importante" du cadre juridique de la certification électronique, et représente "une étape essentielle dans le développement d'un environnement numérique solide et sécurisé, ainsi qu'un outil fondamental pour la modernisation des différents services".

Par ailleurs, la commission de l'équipement et du développement local s'est tenue à l'élaboration du rapport préliminaire relatif à ce texte, en vue de sa présentation devant les membres du Conseil de la nation lors de la séance plénière qui lui sera consacrée pour débat, prévue le 14 janvier courant, conclut le communiqué.

JUSTICE

L'accompagnement et le suivi post-libération pour la réinsertion des détenus, au centre d'une journée d'étude

"L'accompagnement et le suivi post-libération en tant que garantie d'une réinsertion réussie des détenus dans la société", a constitué le thème d'une journée d'étude organisée mercredi à la maison de jeunes Salah-Boubnider de Guelma.

Le sous-directeur chargé des programmes de réinsertion sociale des détenus à la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mohamed Berkoun a présenté, en ouverture de cette rencontre organisée par le service extérieur de l'administration pénitentiaire de Guelma, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), une communication axée sur "l'accompagnement et le suivi post-libération des détenus".

Il a évoqué, à cet égard "les importants efforts de l'Etat pour la prise en charge sociale des détenus libérés afin de les protéger contre la récidive", précisant que "1.382 détenus libérés à travers le pays ont bénéficié, l'année dernière, d'une réinsertion dans le monde du travail, grâce à la coopération entre les services extérieurs de l'administration pénitentiaire chargés de la réinsertion sociale des détenus et les différentes institutions de l'Etat".

Pour sa part, le procureur général près la cour de Guelma, Larbi Akroud, a déclaré, dans son allocution, que la justice pénale "ne se limite pas à rendre des jugements et à exécuter des peines, mais constitue un système intégré fondé sur l'équilibre entre la réhabilitation, la dissuasion, la protection de la société et la préservation de la dignité humaine".

Il a considéré que la prise en charge post-libération des détenus "représente un maillon essentiel dans la continuité des efforts de réforme entrepris au sein des établissements pénitentiaires et ce, à travers des programmes d'éducation,

d'enseignement et de formation professionnelle".

De son côté, le chef du service extérieur de l'administration pénitentiaire chargé de la réinsertion sociale des détenus, à Guelma, Ahsen Alouan, a souligné que cette rencontre vise à "mettre en lumière le suivi post-libération des détenus, effet d'un effort institutionnel commun et d'une approche globale incluant le soutien psychologique, social, éducatif et professionnel des libérés".

Il convient de relever que cette journée d'étude a été marquée par la projection d'un reportage sur l'expérience algérienne dans le domaine de la prise en charge sanitaire et psychologique des détenus, et par plusieurs interventions consacrées au thème de la rencontre, présentées par des représentants des secteurs de la justice, de la santé, de l'emploi, des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que de la jeunesse et des sports.

PARLEMENT

M. Nasri reçoit une délégation d'officiers de l'Ecole supérieure de guerre de la première région militaire

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, mardi, une délégation composée d'officiers supérieurs encadreurs et d'officiers supérieurs, dont des stagiaires étrangers, de l'Ecole supérieure de guerre de la première Région militaire, en marge de la visite médiatique effectuée par la délégation au siège du Conseil de la nation, précise la même source. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a mis en exergue "l'importance de la

ficiers supérieurs encadreurs et d'officiers supérieurs, dont des stagiaires étrangers, de l'Ecole supérieure de guerre de la première Région militaire, en marge de la visite médiatique effectuée par la délégation au siège du Conseil de la nation, précise la même source. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a mis en exergue "l'importance de la

communication entre les différentes institutions de l'Etat", soulignant que "l'institution militaire est le protecteur de la patrie et de la Constitution, et qu'elle veille à garantir l'intégrité et la sécurité du pays et des citoyens".

Il a également rappelé, dans ce sillage, "le lien indissociable entre la stabilité et le développement, et que l'Armée nationale populaire

(ANP) contribue, par ses actions, à garantir le bien-être de la patrie et du citoyen". La délégation avait auparavant visité les différents espaces et structures du Conseil, où elle a reçu des explications complémentaires sur l'histoire, la composition, les missions et le rôle de cette prestigieuse institution constitutionnelle, note le communiqué.

APS

TOUGGOURT

Plusieurs projets en cours pour améliorer l'alimentation en eau potable

Plusieurs projets sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Touggourt, dans le but d'améliorer le service public et l'alimentation en eau potable à travers des différentes communes, a-t-on appris hier de la direction locale de l'hydraulique.

Il s'agit de la réalisation en cours d'un château d'eau de 1.500 m³ dans la localité d'Aïn-Sahra, dans la commune de Nezla et d'un forage de réserve dans la localité de Goug, commune de Blidet-Amor, susceptibles de satisfaire les besoins de la population locale en eau potable.

Le programme du secteur comporte aussi la réhabilitation, sur plus de 25 km, de canalisations de distribution de l'eau potable au niveau de différents quartiers du chef-lieu de wilaya, en plus de la réalisation et l'équipement d'une station de refoulement des eaux usées au niveau du quartier El-Rhîmel dans la même commune.

D'autres projets seront



prochainement, à la lumière du programme du secteur, et concernant notamment la réalisation, l'équipement et l'électrification de trois forages d'appui au niveau des communes de Touggourt et Témacine, la ré-

habilitation du complexe hydraulique de Mégarine ainsi que la rénovation de la conduite d'adduction d'un forage albien au niveau de la localité d'El-Mir et du complexe hydraulique d'El-Hedjira, sur

3,2 km, selon la même source.

Le même programme prévoit le lancement pro-

OUARGLA

Lancement d'un projet de 1.000 logements dans la commune du chef-lieu de wilaya

Un projet de 1.000 logements de type public locatif a été lancé en réalisation dans la commune du chef-lieu de wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Le projet a été scindé en six lots, confiés à six entreprises de construction privées, pour accélérer sa concrétisation, a-t-on indiqué, en signalant que la consistance de ces lots oscille entre 120 et 208 unités de logements, avec un délai de réalisation de 13 à 16 mois. Le projet, qui vise à répondre aux besoins des

citoyens en matière d'habitat, englobe également la réalisation de 56 locaux commerciaux, des aires de jeu et des aires de stationnement pour quelque 620 véhicules, a ajouté la source.

Le site d'implantation du projet a bénéficié, auparavant, d'une opération de viabilisation avec notamment la réalisation des réseaux divers (eau, assainissement, éclairage), les niches pour transformateurs électrique et autres, ont fait savoir les services de la wilaya.

BOUIRA

Lancement d'opérations de déneigement des routes

Des opérations de déneigement ont été lancées hier pour rouvrir plusieurs axes routiers notamment les routes nationales reliant Bouira à Tizi Ouzou via Tizi N'Kouilal, Aghbalou et Tizi Oujaboub, a-t-on appris auprès des services de la direction des travaux publics.

Les dernières chutes de neige enregistrées notamment durant la nuit de mardi à Mercredi ont bloqué, à la circulation, plusieurs axes routiers, notamment la route nationale (RN) 30 reliant Bouira à Tizi Ouzou via Saharidj et Tizi N'Kouilal, ainsi que la RN 6 reliant Bouira à Tizi Ouzou via Tizi Oujaboub (Ath Laâziz).

La RN 15 a, elle aussi, été bloquée par la neige, ce qui a nécessité l'intervention des engins de la direction des travaux publics de la wilaya de Bouira pour dégager la voie et enlever les quantités de neige qui se

sont accumulées sur la chaussée. "Nos engins sont toujours sur place pour déneiger ces axes routiers et rouvrir les voies aux automobilistes", a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics Noredine Gasmi.

Depuis le retour de la neige et des intempéries, les services de la protection civile ont été fortement déployés, notamment sur les hauteurs de la station climatique de Tikjda, pour sensibiliser les automobilistes et les visiteurs qui y affluent en grand nombre en ce début de l'année et avec l'approche du nouvel an amazigh Yennayer.

"Nos unités sont mobilisées sur la route de Tikjda notamment pour sensibiliser les visiteurs et les familles sur les dangers émanant de toute mauvaise

ILLIZI

Plus de 20 opérations de modernisation de routes entre 2020 et 2025

Pas moins de 27 opérations de modernisation et d'entretien du réseau routier ont été réalisées, de 2020 à 2025, dans la wilaya d'Ilizzi, dans la but d'améliorer son réseau routier long de plus de 3.000 km, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des travaux publics (DTP).

Le DTP, Amar Kouider, a fait état de la mobilisation, durant cette période, d'un financement de plus de 32 milliards DA pour la prise en charge de 880 km de routes, dont une tranche de 351 km a été concrétisée et le reste en voie de l'être, avant de faire partie de la poursuite des travaux sur le chemin de wilaya CW-2 reliant, sur 321 km, le chef-lieu de la wilaya à Bordj Omar-Driss.

Le bilan de la DTP fait ressortir aussi la réception, en 2025, d'une opération de maintenance de 13 km de la RN-3, en plus d'autres tronçons totalisant 18 km, entretenus en 2024, en plus de l'inscription, dans le cadre de la réparation de dégâts occasionnés par les intempéries, de six (6) opérations, d'un montant global de 1,12 milliard DA, englobant plusieurs tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya.

Le secteur s'est vu accorder durant cette période d'autres opérations, en cours de concrétisation, dont la maintenance du CW-2, lancé en 2022, ayant permis jusqu'ici de prendre en charge 210 km, en attendant le lancement des chantiers de 126 km, en plus de la prise en charge, à des taux d'avancement divers, des CW-04, 05 et 06.

Selon la DTP, d'autres opérations de modernisation, accordées au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, se poursuivent au niveau des routes communales.

Inscrites dans le cadre des efforts d'amélioration des conditions de vie des citoyens et d'appui aux actions de développement, ces opérations seront suivies d'autres en perspective, a conclu le DTP d'Ilizzi.

aventure en ces temps de neige et d'intempéries", a expliqué à l'APS, l'officier de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Les services de la protection civile ont été déployés sur la RN 33 pour venir en aide aux automobilistes en cas de besoin.

Avec le retour de la poudreuse sur les sommets des montagnes à Tikjda, des centaines de personnes ont afflué durant ces dernières 48h pour profiter des moments de détente et surtout des beaux paysages enneigés.

Beaucoup de visiteurs, dont des jeunes, profitent de la neige pour faire des randonnées pédestres en haute montagne, ce qui constitue, selon la protection civile, un danger pour eux.

BECHAR

Les essais techniques initiaux sur la ligne ferroviaire Tindouf-Bechar concluants

Les essais techniques initiaux du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière ouest Bechar-Tindouf, effectués mardi à l'aide d'une locomotive spécialement conçue pour ce type d'essais et le transport de voyageurs, se sont révélés concluants, a indiqué, mercredi, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Les premiers essais techniques réalisés sur la nouvelle ligne ferroviaire reliant les wilayas de Bechar, Beni-Abbes et Tindouf sur une distance de 950 km, destinée à la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet, ont donné des résultats satisfaisants, a précisé le Directeur central de la communication de l'ANESRIF, Abdelkader Mazzar. Ces essais techniques ont été menés par des experts de l'ANESRIF, sous la supervision du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdel-

kader Djellaoui, en présence du Directeur général de l'ANESRIF, maître d'ouvrage du projet, Azzedine Fridi, ainsi que des responsables des entreprises publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de ce projet ferroviaire d'envergure. Ils ont concerné différents segments de cette ligne ferroviaire.

Les essais ont permis de vérifier et de valider l'infrastructure sur l'ensemble du tracé de 950 km, tout en garantissant le respect des normes techniques rigoureuses appliquées lors de la réalisation de cette nouvelle ligne ferroviaire dans le sud-ouest du pays, a-t-il signalé. Ils ont également porté sur le roulage du train, en vue de vérifier l'interaction avec l'infrastructure ferroviaire, notamment la voie ferrée, le système de signalisation, les ouvrages hydrauliques, les ouvrages d'art et les autres installations nécessaires à une ligne

ferroviaire d'une telle envergure, à l'image de celle reliant Bechar, Beni-Abbes et Tindouf, a-t-il expliqué.

Cette ligne ferroviaire, qui traverse ces wilayas, comprend 1.431 ouvrages d'art, dont 45 ponts ferroviaires, 48 ponts routiers et 1.338 ouvrages hydrauliques, réalisés selon les standards nationaux et internationaux. Ces ouvrages ont, eux aussi, fait l'objet de plusieurs vérifications et inspections par les experts concernés avant l'entrée en exploitation officielle de ce projet ferroviaire titanésque, a-t-il ajouté. Il convient également de signaler que le parcours des essais techniques a été marqué par l'inspection des six nouvelles gares de voyageurs et de marchandises réalisées, lesquelles répondent aux standards requis pour l'accueil et le transit des voyageurs et des marchandises, a-t-il souligné. La mise en exploitation officielle de

cette ligne ferroviaire, prévue prochainement, permettra, outre le transport des voyageurs et des marchandises, l'acheminement dans des conditions optimales des minerais de fer de Gara-Djebilet vers les nouveaux complexes de transformation de Bechar, Tindouf et Nâama. Elle assurera également l'approvisionnement en matières premières des usines du secteur industriel, à l'exemple du complexe Tosyali d'Oran, qui recevra, prochainement, les premières cargaisons de minerai traité, a-t-il indiqué.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle nationale, visant à renforcer la souveraineté économique du pays en assurant la sécurité d'un approvisionnement régulier, par voie ferroviaire, en minerais destinés à l'industrie sidérurgique nationale, a-t-on rappelé.

APS

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Examen des opportunités d'investissement conjoint entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman

Une réunion par visioconférence s'est tenue, mercredi au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, entre des représentants du ministère, leurs homologues du ministère de la Santé, et des organismes d'investissement omanais, afin d'examiner et de débattre des opportunités d'investissement conjoint entre les opérateurs économiques des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Commune en programmes opérationnels et en partenariats efficaces et profitables au secteur de l'industrie pharmaceutique dans les deux pays, précise le communiqué, ajoutant qu'il a été également convenu de l'échange de visites entre cadres et de l'adoption d'un calendrier pour la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée afin de ren-



forcer la coopération dans ce domaine. La réunion intervient en application des résultats de la visite de travail effectuée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, au Sultanat d'Oman en décembre dernier, au cours de laquelle ont été examinées les opportunités de renforcement de la coopération et de l'investissement conjoint entre les

deux pays dans les domaines du développement de l'industrie pharmaceutique, de l'échange d'expertises et d'expériences techniques, du soutien à la recherche et au développement et du transfert de technologie, ainsi que de la facilitation de l'accès des produits pharmaceutiques algériens aux marchés omanais et des pays voisins.

AQUACULTURE

Préparation du lancement d'une plateforme numérique de commercialisation des produits

Le Directeur général (DG) de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a présidé, mercredi, une réunion de coordination consacrée à la préparation du lancement d'une plateforme numérique dédiée à la présentation et à la commercialisation des produits d'aquaculture marine et continentale, permettant aux producteurs d'enregistrer les quantités présentes et de les relier directement aux transformateurs et aux points de vente, notamment ceux relevant de l'Office national des aliments de bétail (ONAB), indique un communiqué de la Direction générale de la Pêche et de l'aquaculture (DGA).

La réunion s'est tenue en présence des cadres de la DGA, ainsi que de représentants de l'ONAB, et ce, en prévision du lancement de cette plateforme, première du genre, visant à faciliter la commercialisation de produits tels que la dorade royale, le loup de mer et le tilapia rouge, no-

tamment au profit des petits producteurs et des agriculteurs pratiquant l'aquaculture, y compris l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

Cette initiative s'inscrit

dans le cadre des efforts visant à développer la filière aquacole et à améliorer les mécanismes de commercialisation de ses produits, précise le communiqué, soulignant que la création de cette plateforme numérique vient en réponse aux difficultés constatées en matière de commercialisation de certains produits aquacoles, ayant constitué l'un des principaux obstacles à l'extension de la production.

La préparation du lancement de la plateforme intervient parallèlement à la création d'une entreprise publique relevant du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture, filiale de l'ONAB, sous l'appellation "ONAB Aquaculture et Pêche", et ce, dans le cadre de mesures concrètes visant à apporter des solu-

tions durables au problème de la commercialisation. A cet égard, l'ONAB a procédé au lancement effectif de l'opération de commercialisation des produits aquacoles à travers ses points de vente, en application de la convention signée avec la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture.

La plateforme permettra de créer une base de données nationale des producteurs de produits d'aquaculture marine et continentale, et permettra à tout producteur ayant des difficultés à écouler sa production d'enregistrer les quantités disponibles pour que l'entreprise publique, filiale de l'ONAB, prenne en charge leur commercialisation, de même qu'elle offre aux transformateurs de produits aquacoles la possibilité de s'inscrire et de définir leurs zones d'activité, afin d'assurer un lien direct entre producteurs, transformateurs et points de vente. Cette plateforme offre la possibilité de déterminer le calendrier de pro-

duction et les quantités produites par chaque producteur et selon le type du produit, ainsi que d'élaborer des statistiques précises sur le nombre de producteurs et le volume de la production nationale, ce qui est à même de faciliter l'application des mécanismes incitatifs adoptés, notamment ceux destinés aux producteurs de tilapia rouge, consistant en une prime de 50 dinars par kilogramme produit.

Elle garantit, en outre, la participation de la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, en tant que représentant professionnel des producteurs, au suivi des données y afférentes, et assure à la direction de la santé animale relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, un accès à la plateforme pour consulter les demandes de contrôle sanitaire des producteurs, en vue de renforcer la surveillance sanitaire et d'améliorer la qualité des produits.

GÉNÉRALISATION DES TPE

Le ministère du Commerce intérieur adopte une stratégie de sensibilisation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national s'emploie à généraliser les terminaux de paiement électronique (TPE) à l'ensemble des locaux commerciaux, traverse l'adoption d'une stratégie basée sur la sensibilisation, a indiqué mardi une responsable au ministère.

Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, la sous-directrice du commerce électronique au ministère, Wahiba Zaknoune a précisé que "la stratégie suivie actuellement est axée sur la sensibilisation adé-

quate des commerçants à l'importance d'acquérir les TPE", ajoutant qu'il "n'a jamais été question de mesures coercitives".

Les services du ministère intensifient les opérations de sensibilisation au profit des commerçants, en vue de dissiper toutes les appréhensions à ce sujet, a-t-elle souligné, affirmant qu'"il n'y a aucun délai final à cette opération" et que "toute information à ce propos sera publiée par le ministère via ses canaux officiels".

Après avoir appelé à ne pas se fier aux informations erronées publiées

dans ce sens, Mme Zaknoune a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la demande d'acquisition de TPE auprès des banques, en vue d'adhérer au processus de généralisation de ce type de transactions qui permet de faciliter l'acte commercial.

Concernant le retard accusé dans la réception du TPE après le dépôt de la demande, la responsable l'a expliquée par le temps pris dans la vérification de la conformité technique et sécuritaire de ce dispositif, le réglage de ses paramètres et sa connexion au réseau bancaire".

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importation de services : les délais de dépôt exceptionnellement prolongés jusqu'à fin janvier

Par Abed Meghit

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations accorde un délai supplémentaire aux opérateurs économiques afin de faciliter le traitement des dossiers d'importation de services.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi, une prolongation exceptionnelle des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation de services.

Désormais, les opérateurs économiques disposent d'un délai supplémentaire allant jusqu'au 31 janvier 2026 pour introduire leurs dossiers.

Dans un communiqué officiel, le ministère précise que cette mesure concerne l'ensemble des demandes liées à l'importation de services et qu'elles devront être transmises par voie électronique à l'adresse dédiée : importservices@mcepe.dz.

Cette prolongation intervient dans un contexte marqué par une forte sollicitation des services du ministère et par la volonté d'assurer une meilleure organisation du traitement des dossiers.

Selon la même source, cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner les opérateurs économiques et garantir un suivi efficace de leurs activités.

Elle vise également à offrir davantage de souplesse aux entreprises concernées, leur permettant de finaliser leurs démarches administratives dans de meilleures conditions.

Cette prolongation exceptionnelle est accueillie favorablement par les acteurs économiques, qui y voient un signal d'écoute et de soutien de la part des autorités, dans un contexte où la maîtrise des opérations d'importation de services constitue un enjeu important pour l'équilibre économique et la promotion des échanges.

BECHAR

Les essais techniques sur la ligne ferroviaire minière ouest se déroulent normalement

Les essais techniques initiaux sur la ligne ferroviaire minière ouest, reliant Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, qui ont débuté mardi, se déroulent normalement, a-t-on appris de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Supervisés par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, ces essais techniques visent principalement à vérifier et valider l'infrastructure tout au long du tracé de 950 km de cette ligne ferroviaire, et de garantir le respect des normes techniques rigoureuses appliquées, lors de la réalisation de cette nouvelle ligne dans le Sud-Ouest du pays, a précisé à l'APS le Directeur central de la communication de l'ANESRIF, Abdelkader Mazzar.

Ces tests ont également pour objectifs d'évaluer les performances dynamiques de la ligne, notamment celle à grande vitesse, et d'examiner la qualité des composants, tels que les rails et les soudures, en plus de tester le bon fonctionnement des systèmes de signalisation, tout au long du tracé de la ligne, a-t-il expliqué.

Selon M. Mazzar, ces tests techniques concernent aussi la vérification et l'inspection des 45 ouvrages d'art réalisés sur le même tracé.

Il est à rappeler que ces essais sont supervisés par le Directeur général de l'ANESRIF, Azzeddine Fridi, accompagné des cadres centraux de l'agence, des responsables du projet, ainsi que des représentants des entreprises et sociétés publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de cette importante infrastructure ferroviaire, depuis le voyage d'essai, à partir de la gare de Tindouf, à destination de la wilaya de Bechar, à bord d'une locomotive spécialement équipée pour ce type d'essais et transport.

Outre cette importante étape d'essais techniques sur la voie ferroviaire, l'ANESRIF contribue aussi à l'opération de réhabilitation et de modernisation de la gare ferroviaire de Bechar, à travers la prise en charge de plusieurs opérations et travaux de modernisation de plusieurs infrastructures de cette structure, a souligné M. Mazzar.

APS

INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Près de 15.000 autorisations de forage de puits accordées depuis 2021 dans le Sud

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal a révélé, mardi à Alger, que son secteur avait octroyé près de 15.000 autorisations de forage de puits depuis 2021, afin d'accompagner les grands investissements agricoles dans les wilayas du grand Sud, notamment Adrar, Timimoune, El Meniaâ et Ouargla, conformément à la stratégie nationale du développement de l'agriculture et de réalisation de la sécurité alimentaire.



Le ministre s'exprimait lors d'une séance d'audition devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le président de la Commission, Bachir Ferhani, en présence de ses membres et de plusieurs cadres du ministère.

M. Derbal a précisé que ces autorisations s'inscrivaient dans le cadre de la simplification des procédures administratives et de l'accélération de l'octroi des autorisations de forage, faisant observer que l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) prendra en charge l'identification

des sites de forage et le suivi technique des puits, de manière à garantir l'exploitation raisonnable et durable des ressources souterraines. Selon le ministre, plus de 70% des ressources hydriques mobilisées annuellement seront orientées vers le secteur agricole afin de répondre aux besoins d'irrigation à travers les différentes wilayas du pays, tout en assurant l'irrigation d'appoint des cultures lorsque les ressources dans les barrages le permettent. L'Algérie dispose actuellement de 81 barrages, d'une capacité de stockage totale estimée à 8,6 milliards de m³, a souligné le ministre précisant que ce volume devrait atteindre 9 mil-

liards de m³ avec la réception des barrages en cours de réalisation, outre 604 ouvrages de mobilisation comprenant petits barrages et retenues collinaires. S'agissant des ressources non conventionnelles, le ministre a fait savoir que l'Algérie comptait 234 stations de traitement des eaux usées, d'une capacité globale avoisinant 1,1 milliard m³, valorisées notamment dans l'irrigation agricole, parallèlement à la mise en œuvre d'un programme national visant à renforcer les stations d'épuration par la technologie du traitement tertiaire.

Il a également fait état de l'existence de 17 grandes stations de dessalement de l'eau de mer et de 13 petites stations monoblocs, dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité hydrique, visant à garantir l'approvisionnement en eau potable et à réduire la pression sur les ressources conventionnelles. Concernant les infrastructures de transfert, le ministre a précisé que le pays disposait de 18 grands systèmes de transfert d'eau, lesquels ont contribué à assurer l'équilibre hydrique entre les différentes régions.

De son côté, le président de la commission, Bachir Ferhani, a souligné l'importance stratégique du secteur dans le soutien à l'agriculture nationale et le renforcement de la sécurité alimentaire, dans le contexte des défis liés aux changements climatiques et à la rareté des ressources hydriques.

UGCAA

L'activité commerciale se poursuit normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays



Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a indiqué, mardi à Alger, que l'activité commerciale se poursuit normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement, appelant à ne pas se laisser entraîner par les rumeurs tendancieuses colportées sur les réseaux sociaux.

Lors d'une conférence de presse, à laquelle ont pris part les présidents des fédérations des taxieurs, de transport des voyageurs et marchandises, des produits alimentaires et des viandes rouges relevant de l'UGCAA, M. Bedrissi a précisé que les commerçants sont "conscients" du devoir qui leur incombe dans l'approvisionnement du marché national, assurant que l'activité commerciale se poursuit normalement, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement.

Après avoir rassuré sur la disponibilité des produits et la stabilité des prix sur les marchés, le responsable

a démenti toute intention chez les commerçants d'observer une grève jeudi prochain, indiquant que les incitations à la grève émanent de pages étrangères sur les réseaux sociaux.

Concernant le transport de voyageurs et de marchandises, M. Bedrissi a fait état d'un groupe de travail auquel participeront la Fédération nationale des taxieurs et la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM), afin de soulever les différentes préoccupations des affiliés.

Il a également rappelé la rencontre, tenue vendredi dernier, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avec les syndicats et représentants des professionnels, au cours de laquelle la question de la tarification a été abordée de manière à satisfaire toutes les parties, tout en préservant les intérêts des citoyens et des professionnels. Lors de la conférence, les présidents des fédérations nationales des distributeurs et des grossistes et détaillants de produits alimentaires, de la Fédération nationale des viandes rouges et de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes ont dénoncé l'annonce mensongère d'une prévue grève pour jeudi, assurant que les commerçants exercent leurs activités normalement.

Ils se sont dits prêts à redoubler d'efforts pour assurer l'approvisionnement du marché national en différents produits et préserver la stabilité des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadan.

De leur côté, les présidents de la FNTVM et de la Fédération nationale des taxieurs ont appelé à privilégier le dialogue avec le ministère de tutelle pour trouver des solutions aux différentes préoccupations et à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs tendancieuses qui ne servent aucunement les intérêts des citoyens et du pays.

ASSURANCES

Accord entre la SAA et l'EADN pour l'appui à la transformation numérique

La Société nationale d'assurance (SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont signé, mercredi, une convention-cadre de coopération visant à renforcer le partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures informatiques et du développement de solutions numériques adaptées aux besoins de la SAA, a indiqué un communiqué de la compagnie d'assurance.

La cérémonie de signature de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation et de transformation numérique de la SAA, s'est tenue au siège de la compagnie, en présence de responsables et de représentants des deux parties, a précisé la même source.

"À travers cette convention de coopération, la SAA et l'EADN entendent renforcer leur partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures physiques et informatiques, ainsi que du développement de solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques de la SAA", a fait savoir le communiqué.

Dans le cadre de ce partenariat qualifié de "stratégique", l'EADN sera chargée du suivi des projets, de la mutualisation des infrastructures informatiques, ainsi que de la possibilité d'implémentation et de maintenance des systèmes d'information.

Elle assurera également la formation des équipes dans ce domaine de compétences, a expliqué le document, précisant que "l'objectif de cette convention est de doter la SAA d'infrastructures technologiques modernes, performantes et évolutives, capables de répondre aux besoins croissants du secteur des assurances et de s'adapter aux défis futurs".

La convention vise également à accompagner la numérisation des systèmes d'information et la modernisation de l'infrastructure technologique y afférente, a souligné le document, ajoutant que cette convention constitue "une étape majeure dans la mise en œuvre du programme de développement de la SAA, axé sur l'innovation, la modernisation de ses processus et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses assurés".

Par cette initiative, la SAA affirme s'aligner sur "la volonté des autorités publiques de promouvoir l'émergence des compétences nationales dans le domaine technologique, un enjeu stratégique pour la compétitivité, la performance et la souveraineté technologique".

TOURISME

L'ONT prendra part, février prochain à Milan, à la Bourse internationale du tourisme

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part, février prochain, à la Bourse internationale du tourisme, prévue dans la ville de Milan (Italie), indique, mercredi, un communiqué de l'Office.

"Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2026, le secteur du tourisme et de l'artisanat prendra part aux activités de la Bourse internationale du tourisme (Bit Milan), prévu du 10 au 12 février prochain à Milan, en vue de promouvoir la destination touristique algérienne", précise la même source.

Dans ce sillage, l'ONT invite les opérateurs touristiques (agences de tourisme et de voyages) désirant y participer à remplir le formulaire électronique, au plus tard le 13 janvier en cours, via le lien suivant: https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQL-SecT_WvBAhov-fhodt8FDVFRyOzE6QorNnBrfRMfdpp8bz8c7w/vieform?usp=publish-editor.

"Le nombre de participants sera fixé selon l'espace réservé au stand algérien, la fiche technique présentée devant être détaillée et précise, en vue de garantir la sélection des meilleures offres adaptées à la nature du marché", ajoute l'Office.

"Les demandes envoyées après expiration des délais ne seront pas prises en considération", conclut la même source.

INTEMPIÉRIES

La Protection civile à pied d'œuvre dans plusieurs wilayas pour garantir la sécurité des citoyens

Les perturbations météorologiques enregistrées à l'aube du 7 janvier 2026, marquées par d'importantes chutes de neige et de fortes précipitations, ont donné lieu à une mobilisation soutenue et coordonnée des services de la Protection civile dans plusieurs wilayas du pays, afin de préserver les vies humaines, maintenir la fluidité de la circulation et limiter les dégâts matériels.

Par Abed Meghit

Dès 07h00, les unités opérationnelles ont été déployées sur le terrain dans les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arréridj et Mostaganem, conformément au dispositif permanent de veille et d'intervention activé en période hivernale.

Tiaret : interventions rapides face à d'importantes accumulations de neige

Dans la wilaya de Tiaret, les chutes de neige ont fortement entravé la circulation dans plusieurs communes. À la commune de Tiaret, notamment dans les zones de Ghellal et Ain Gassima, les équipes de la Protection civile ont procédé à la libération de 32 véhicules immobilisés par l'accumulation de la neige.

Une autre intervention a permis de dégager 13 véhicules supplémentaires, dont un autobus sans passagers, évitant ainsi toute aggravation de la situation.

Aïn Kermès, cinq véhicules bloqués par la neige ont été dégagés, tandis qu'à Sougueur, les

secours sont intervenus au niveau de la ferme Bouakkaz, permettant la libération de neuf voitures prises au piège des congères.

Tissemsilt : maintien de la circulation et assistance aux usagers

La wilaya de Tissemsilt a également connu un épisode neigeux significatif. À la commune de Tissemsilt, les services de la Protection civile ont procédé à l'extraction de 16 véhicules encerclés par la neige. À Théniet El Had, huit autres voitures ont été dégagées, contribuant au rétablissement progressif de la circulation sur les axes touchés.

Tizi Ouzou et Bordj Bou Arréridj : interventions ciblées sans pertes humaines

À Tizi Ouzou, dans la commune de Bounouh, une intervention a été menée au village de Tizi Hlouane pour dégager un véhicule bloqué par la neige.

L'opération s'est déroulée

sans enregistrer de pertes humaines.

Dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, à Tegait, les unités de la Protection civile ont procédé à l'évacuation de deux personnes, encerclées par la neige à l'intérieur de leur véhicule.

Là encore, l'intervention a été effectuée dans des conditions maîtrisées, sans victimes.

Mostaganem : gestion des eaux pluviales et prévention des risques

Parallèlement aux chutes de neige dans les régions intérieures, la wilaya de Mostaganem a été confrontée à d'importantes accumulations d'eaux pluviales. À la commune de Sour, les équipes ont procédé à l'absorption des eaux stagnantes au douar Belmokhtar Yennarou.

À Sayada, plusieurs opérations ont été menées, notamment pour l'évacuation des eaux dans la cour d'une habitation située à proximité de l'école primaire Belâyachi, ainsi que dans un garage de réparation automobile à Oued El Hadayek. À



Mazagran, une intervention a eu lieu sur la route nationale n°11, près d'une station-service, afin de prévenir tout risque pour les usagers. Vigilance renforcée et appel à la prudence.

Les services de la Protection civile ont réaffirmé le maintien de l'état de vigilance et la poursuite des interventions tant que les conditions météorologiques l'exigeront. Les citoyens sont, à

cet effet, invités à faire preuve de prudence, à limiter leurs déplacements dans les zones exposées et à se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les autorités compétentes.

Cette mobilisation témoigne de l'engagement constant de l'État à assurer la protection des personnes et des biens, et à faire face, avec efficacité et professionnalisme, aux aléas climatiques.

TIZI OUZOU FACE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE L'incinérateur, une attente de trente ans devenue impérative

Les décharges sauvages prolifèrent à travers les communes de la wilaya de Tizi Ouzou, mettant en péril la santé publique et l'environnement. Lors de sa dernière session, l'Assemblée populaire de wilaya a tiré la sonnette d'alarme et appelé à des solutions urgentes, au premier rang desquelles figure la réalisation tant attendue d'un incinérateur moderne. La question environnementale s'impose aujourd'hui comme l'un des défis majeurs auxquels fait face la wilaya de Tizi Ouzou.

Lors de la session ordinaire tenue les 28 et 29 décembre derniers, les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ont passé au crible l'état du secteur de l'environnement, mettant en lumière des avancées certes, mais surtout de profondes insuffisances qui nécessitent des décisions urgentes et structurantes. Au cœur des débats, la prolifération inquiétante des décharges sauvages. Ces dépôts anarchiques, qui s'accumulent jour après jour à travers les différentes communes, constituent une menace directe pour la sécurité sanitaire des citoyens.

Les élus ont unanimement alerté sur les risques liés à la pollution des sols, de l'air et des ressources hydriques, appellant l'exécutif de la wilaya à agir sans délai pour endiguer ce phénomène.

Contrairement à certaines idées reçues, les critiques formulées lors de cette session ne visaient pas une supposée incapacité des services concernés, mais plutôt un manque flagrant de moyens matériels et financiers. « Les services font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont », ont souligné plusieurs élus, insistant sur la nécessité d'un soutien accru de l'État pour permettre une gestion efficace et durable des déchets.

À l'issue des débats, l'APW a adopté une série de résolutions et de recommandations, dont la plus emblématique reste l'inscription d'une unité de valorisation des déchets ou, à défaut, d'un incinérateur moderne pour la wilaya de Tizi Ouzou. Une revendication loin d'être nouvelle. Voilà près de trois décennies que la wilaya attend la concrétisation de cette promesse, annoncée mais jamais réalisée, à l'image d'autres projets structurants restés lettre morte, comme le port sec prévu dans les années 1980. Ironie du sort, l'assiette foncière initialement réservée à l'implantation de cet incinérateur a été détournée de sa vocation première et sera aujourd'hui de gare routière, dont la fréquentation demeure quasi inexistante.

Un symbole, selon plusieurs élus, du gâchis et de l'absence de vision à long terme qui ont longtemps caractérisé la gestion de certains projets structurants.

Des décharges à risque et des solutions attendues

Dans leurs recommandations, les élus ont également exhorté la direction de l'environnement à trouver des solutions urgentes pour les décharges de Souamaâa, Aït Oumalou, Larbaâ N'Aït Iraten et Ighil Oumenchar, dans la commune de Souk El Tenine. L'objectif est clair : éviter les rejets directs de lixiviats dans les talwegs et les oueds, qui constituent une menace sérieuse pour les écosystèmes et la santé des populations riveraines.

La session de l'APW ne s'est toutefois pas limitée au seul volet environnemental. D'autres projets structurants, freinés par des lenteurs administratives ou des blocages persistants, ont été examinés.

C'est notamment le cas des lotissements sociaux, dont l'avancement

demeure entravé par des contraintes foncières et techniques.

Pour lever ces obstacles, les élus ont recommandé la création d'une commission mixte, présidée par l'Agence foncière de wilaya et regroupant l'ensemble des acteurs concernés : APW, directions des domaines, du cadastre, de l'urbanisme, du logement, ainsi que les communes concernées.

Relancer l'économie locale et désenclaver les territoires

Soucieuse de stimuler le développement économique local, l'Assemblée a également proposé la création d'un espace dédié à la promotion des activités économiques et aux rencontres professionnelles. Les élus estiment que Tizi Ouzou mérite un véritable palais des expositions, capable d'offrir visibilité et dynamisme aux opérateurs économiques de la région. Enfin, un autre obstacle majeur au développement local a été mis en exergue : l'état des chemins communaux.

Les élus ont insisté sur la nécessité de doter la wilaya d'une nouvelle enveloppe financière au titre du Fonds commun des collectivités locales (FCGL) afin de prendre en charge la rénovation et l'entretien de ce réseau particulièrement dense.

Situés pour la plupart en zones montagneuses et escarpées, ces chemins dépassent largement les capacités financières et humaines des communes, alors que leur réhabilitation est indispensable au désenclavement et à l'activité économique.

À Tizi Ouzou, l'urgence environnementale est désormais indissociable du développement local.

Pour les élus, le temps des constats est révolu : seule une action concrète, soutenue par des moyens adéquats, permettra de répondre aux attentes pressantes des citoyens.

A. MEGHIT

L'incinérateur, une promesse qui tarde à se concrétiser

INTEMPIÉRIES À TISSEMSILT La Protection civile mobilisée pour sécuriser les routes et porter secours aux automobilistes

Les importantes chutes de neige enregistrées aujourd'hui dans la wilaya de Tissemsilt ont entraîné de nombreuses interventions des unités de la Protection civile, mobilisées dans le cadre de leur dispositif permanent de veille et de prévention. Face aux conditions météorologiques difficiles, les services opérationnels ont déployé d'importants moyens humains et matériels afin d'assurer la sécurité des citoyens, rétablir la circulation routière et porter assistance aux usagers bloqués sur plusieurs axes stratégiques de la wilaya. Selon les informations communiquées par la cellule de l'information et de la communication, plusieurs opérations ont été menées avec efficacité sur différents axes routiers touchés par l'accumulation de neige, rendant la circulation dangereuse, voire impossible par endroits. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la mission fondamentale de la Protection civile visant à préserver les vies humaines et garantir la continuité du trafic routier, notamment durant les périodes de fortes perturbations climatiques. Sur le CW N° 14, reliant les communes de Hamadia et Tissemsilt, les équipes de la Protection civile sont intervenues rapidement pour dégager la chaussée et permettre la réouverture de cet axe. L'opération a permis le sauvetage et l'évacuation de dix véhicules qui se sont retrouvés immobilisés à cause des conditions météorologiques, évitant ainsi toute aggravation de la situation. La RN 14, reliant les communes de Youssoufa et Théniet El Had, a également fait l'objet d'une intervention soutenue. Huit véhicules bloqués par la neige ont été secourus et dégagés, permettant une reprise progressive de la circulation sur cet axe d'une importance capitale pour la mobilité intercommunale. De leur côté, les unités engagées sur la CW N° 06, reliant les communes de Beni Lahcene et Tissemsilt, ont procédé à l'ouverture de la voie et au dégagement de deux véhicules piégés par l'accumulation de neige. Une opération menée dans des conditions difficiles, mais achevée avec succès grâce à la coordination et à la réactivité des équipes sur le terrain. Par ailleurs, sur la RN 14 reliant la wilaya de Tissemsilt à celle de Tiaret, quatre véhicules ont été secourus après s'être retrouvés bloqués par les intempéries. Cet axe, fortement fréquenté, a pu être rouvert à la circulation, contribuant à limiter les perturbations et à assurer la sécurité des usagers. Les services de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt demeurent pleinement mobilisés et poursuivent leurs interventions, en prévision de la poursuite des perturbations météorologiques annoncées. Un dispositif de surveillance renforcé est maintenu afin d'intervenir rapidement en cas de nouvelles situations d'urgence. Dans ce contexte, la Protection civile appelle l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de vigilance, à adapter leur conduite aux conditions climatiques, à éviter les déplacements non indispensables et à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité. Cette mobilisation exemplaire illustre, une fois de plus, l'engagement constant des services de secours à protéger les citoyens et à garantir la sécurité sur les routes, même dans les conditions les plus éprouvantes.

A. MEGHIT

ALGER / PROTECTION CIVILE

3 245 interventions en 24 heures à travers le pays, entre accidents, intoxications au monoxyde de carbone et intempéries

Au cours des dernières vingt-quatre heures, les unités de la Protection civile ont été fortement sollicitées à travers l'ensemble du territoire national, témoignant une nouvelle fois de leur mobilisation permanente au service de la sécurité des citoyens.

par A. MEGHIT

Entre le 6 et le 7 janvier 2026, jusqu'à 8h00 du matin, pas moins de 3 245 interventions ont été enregistrées, soit une intervention toutes les 26 secondes, couvrant un large éventail de situations d'urgence. Selon le bilan officiel, ces opérations se répartissent principalement entre 2 235 évacuations sanitaires et 727 interventions diverses, liées notamment aux accidents de la circulation, aux accidents domestiques, aux incendies, aux intoxications au monoxyde de carbone, ainsi qu'aux dispositifs de sécurité et aux interventions dictées par les conditions météorologiques difficiles.

Accidents de la route : trois morts et 137 blessés

La route demeure, une fois encore, l'un des principaux foyers d'intervention des secours.

Durant la période considérée, la Protection civile est intervenue dans 161 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays. Ces accidents ont malheureusement causé le décès de trois personnes sur les lieux, en plus de 137 blessés présentant divers degrés de gravité. Les victimes ont été prises en charge immédiatement sur place avant d'être évacuées vers les structures sanitaires locales pour recevoir les soins nécessaires.

ORAN

Après les pluies, les prix des légumes flambent et pèsent sur les ménages

Alors que de fortes pluies continuent de s'abattre sur Oran et ses environs, les marchés enregistrent une hausse sensible des prix des légumes et des fruits.

Une situation qui inquiète les consommateurs et met en lumière les fragilités de la chaîne d'approvisionnement.

À Oran, les intempéries ne se limitent pas à perturber la circulation ou le quotidien des citoyens.

Elles ont également un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages.

Depuis plusieurs jours, marqués par des pluies abondantes et persistantes,

les prix des légumes et, dans une moindre mesure, des produits halieutiques, connaissent une hausse notable sur les marchés de la ville.

Dans les étals, la flambee est particulièrement visible sur certains légumes de saison.

Haricots verts, petits pois, aubergines, mais aussi plusieurs fruits, affichent des prix en nette augmentation, au grand désarroi des consommateurs.

Cette situation interviennent alors même que les

Monoxyde de carbone : un danger toujours mortel

Le danger du monoxyde de carbone continue de faire des victimes, notamment en cette période hivernale. Les éléments de la Protection civile ont porté assistance à huit personnes incommodées par l'inhalation de ce gaz toxique, émanant de dispositifs de chauffage ou de chauffe-eau défectueux, à l'intérieur de leurs domiciles. Ces interventions ont été enregistrées dans les wilayas de Sétif (cinq personnes), Annaba (une personne), Blida (une personne) et Batna (une personne).

Les victimes ont été secourues sur les lieux puis évacuées vers les hôpitaux dans un état jugé satisfaisant. Toutefois, le bilan s'est alourdi avec le décès de deux femmes âgées de 80 et 50 ans, victimes d'une intoxication mortelle au monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur de leur domicile situé à la cité du 19 Juin, dans la commune et daïra d'El Hadjar (wilaya d'Annaba).

Leurs dépouilles ont été transférées vers la morgue de l'hôpital local, rappelant tragiquement l'urgence de renforcer la prévention face à ce risque silencieux.

Incendies urbains : cinq personnes incommodées par la fumée

Par ailleurs, la Protection

civile est intervenue pour l'extinction de trois incendies urbains et divers, dont deux à Alger et un à Saïda.

Ce dernier sinistre, survenu au rez-de-chaussée d'une habitation située à la cité du 20 Août, commune de Maâmora, daïra de Hessasna, a causé des gênes respiratoires à cinq personnes, incommodées par la fumée. Les victimes ont été prises en charge sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local. L'intervention rapide et efficace des secours a permis de maîtriser les flammes et d'éviter leur propagation vers les habitations mitoyennes.

Intempéries : routes dégagées et populations secourues

Les conditions météorologiques difficiles ont également mobilisé d'importants moyens humains et matériels. Les unités de la Protection civile sont intervenues dans plusieurs wilayas, notamment Alger, Tizi Ouzou, Bouira, Mascara, Oran, Béchar, Mostaganem, Tiaret, Relizane, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Boumerdès, Tissemsilt et Bordj Bou Arreridj, pour des opérations d'épuisement des eaux pluviales, de dégagement de routes et d'assistance aux personnes en situation de danger.

Au total, 86 véhicules ont été dégagés du réseau routier dans les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Oran, Tlemcen, Bordj Bou Arreridj et Tizi Ouzou, en raison

et à une meilleure organisation de son circuit de distribution.

Le marché de la Bastille, rue des Aurès, considéré comme le plus ancien et l'un des plus animés d'Oran, vendeurs et clients partagent le même étonnement.

Les détaillants parlent d'une situation « rocambolesque », à laquelle ils ne s'attendaient pas, tant la hausse des prix semble rapide et difficile à expliquer aux consommateurs.

Cette flambée post-pluies met en évidence les fragilités structurelles du système d'approvisionnement et de régulation des marchés.

Pour de nombreux observateurs, elle relance le débat sur la nécessité de mieux organiser les circuits de distribution, de renforcer les capacités logistiques et de protéger le consommateur contre les hausses conjoncturelles, souvent brutales. En attendant, à Oran, les ménages continuent de scruter les étals avec appréhension, espérant une accalmie météorologique... et une baisse tout aussi rapide des prix.

Seule exception notable dans ce contexte morose : la pomme de terre.

Produit de large consommation, son prix est resté relativement stable, apportant un maigre soulagement aux ménages.

Une stabilité attribuée à une disponibilité suffisante



de l'accumulation de neige et de la stagnation des eaux pluviales sur certains axes routiers.

Effondrements et glissements de terrain : des dégâts sans pertes humaines

Les intempéries ont également provoqué plusieurs incidents matériels. À Alger, les secours ont traité une chute d'arbre sur une habitation précaire à la rue Tabache, dans la commune de Bologhine, ainsi qu'un effondrement partiel du plafond d'une habitation vétuste et inhabitée dans la commune d'El Guassa, sans faire de victimes.

Dans la wilaya d'Oran, deux effondrements ont été signalés, dont le toit d'une chambre d'habitation à la rue Safiet Mohamed, commune d'Oran, et l'effondrement du toit de deux chambres d'une habitation vétuste à Arzew.

Deux glissements de terrain ont également été enregistrés, l'un au lieu-dit Gambetta, commune d'Oran, et l'autre à Arzew, suivi de l'effondrement de deux murs, causant deux victimes en

état de choc, prises en charge sur place.

À Mostaganem, un effondrement partiel du toit d'une habitation précaire a été enregistré à la cité Plateau, sans victimes, ainsi que la chute d'un arbre sur la voie du tramway à la rue Ben Yahia Belkacem. L'intervention rapide des équipes a permis de rétablir la circulation du tramway dans les meilleurs délais.

Une vigilance de tous les instants

Ce bilan illustre l'ampleur et la diversité des missions assurées quotidiennement par la Protection civile, dans un contexte marqué par les aléas climatiques et les risques domestiques et routiers.

Il souligne également la nécessité d'une vigilance accrue des citoyens, notamment en matière de prévention des intoxications au monoxyde de carbone et de respect des règles de sécurité routière, afin de réduire les drames humains et matériels.

BATNA

Concours de la meilleure huile d'olive extra vierge de la wilaya

La chambre de l'agriculture de Batna vient de lancer un premier concours destiné à distinguer la meilleure huile d'olive extra vierge produite dans la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette chambre.

Le secrétaire général de la chambre de l'agriculture, Fateh Benmansour, a déclaré à l'APS que cette initiative "vise à valoriser le produit local, à encourager la qualité et le respect de l'itinéraire technique en matière d'oléiculture", ajoutant que le concours est ouvert, jusqu'à la fin du mois de janvier, aux producteurs d'olives exerçant dans les différentes communes de la wilaya.

Parmi les conditions de participation au concours, figurent la culture et le traitement de l'olive selon l'itinéraire technique approuvé, le respect des bonnes pratiques agricoles et des techniques de récolte appropriées et l'approbation de la qualité du produit au moyen d'analyses physico-chimiques effectuées par un laboratoire agréé qui délivrera un certificat d'authenticité officiel lorsque l'huile est bio, selon la même source.

La direction des services agricoles (DSA) prévoit, de son côté, une production de 585.607 quintaux d'olives au titre de l'actuelle saison agricole, soit une augmentation de 108.857 quintaux par rapport à la saison précédente.

Pas moins de 243.562 quintaux de cette production seront destinés à la consommation d'olives de table et 342.045 quintaux destinés à la trituration, a-t-on indiqué, ajoutant que le volume d'huile d'olive devrait atteindre, cette saison, 5.395 millions de litres, avec un rendement moyen estimé à environ 16 litres par quintal.

La culture de l'olivier se pratique, dans la wilaya de Batna, sur une superficie de 13.104 hectares, dont 11.465 ha sont principalement dédiés aux variétés "Sigoise" et "Chemlal", en plus d'autres variétés telles que "Ferkani" et "Tefah".

Cette filière a connu, ces dernières années, une adhésion notable des agriculteurs, notamment dans les communes connues pour leur activité oléicole, telles que Sefiane, N'Gaous, Ouled Si Slimane, Ras Layoune, Ain Touda, El Madher et Seriana, selon les services de la DSA.

CONSTANTINE

Lancement des consultations médicales pour les futurs hadjis

Un programme de consultations médicales, pour les futurs hadjis, inscrits au titre de l'exercice 2026, a été lancé, mercredi, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

L'opération vise à assurer une prise en charge optimale des futurs hadjis, à travers les douze communes de la wilaya, a précisé la même source.

Des commissions médicales ont été installées à travers les polycliniques des cités Boumerzoug et d'Aïn El Bey, de la ville de Constantine, de la ville Massinissa (El-Khroub), de l'unité de voisinage (UV) 18, située à la circonscription administrative Ali Mendjeli en plus de celle de la commune de Didouche Mourad, pour garantir le bon déroulement de cette opération.

Des équipes médicales composées de médecins généralistes et spécialistes ont été mobilisées pour assurer le succès de ce programme et de faciliter l'accès aux structures de santé, a-t-on ajouté, notant que la vaccination se fait parallèlement, suite à l'établissement d'un bilan d'analyses médicales.

Ces examens médicaux se feront lundi et mercredi de chaque semaine, selon des plannings élaborés par les services de ces établissements de santé, a-t-on fait savoir de même source.

ORAN

Rencontre sur la sensibilisation en milieu scolaire

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran a abrité, mercredi, une rencontre de sensibilisation dédiée à la problématique de la violence en milieu scolaire, avec la participation de professionnels de la santé.

Cette rencontre, visant à prévenir la violence en milieu scolaire et promouvoir la santé mentale des enfants scolarisés, a été animée par des spécialistes en psychologie et en santé mentale, en présence d'acteurs socio-éducatifs, de parents d'élèves, ainsi que de représentants d'associations activant dans ce domaine.

Selon les organisateurs, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser sur les risques liés à l'usage non sécurisé des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, améliorer la prise en charge dans ce domaine et fournir des références juridiques simplifiées et accessibles à l'ensemble des intervenants.

Dans ce cadre, les 45 unités de dépistage et de suivi (UDS) relevant de la santé scolaire et réparties à travers la wilaya d'Oran ont été renforcées par l'affectation de 75 psychologues, selon le chef du service de prévention à la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Youcef Boukhari. M. Boukhari a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre de sensibilisation, que ces psychologues auront pour mission d'assurer la prise en charge et le suivi des enfants concernés dans le cadre du plan national de promotion de la santé mentale.

APS

AMTEX 2026 À ORAN

La vitrine internationale du tourisme médical et de l'investissement en santé

Under the high patronage of the Ministry of Tourism and Traditional Crafts.
تحت الرعاية السامية لوزارة السياحة و الصناعة التقليدية



5 - 6 Feb 2026 AZ Hotel, Oran, Algeria

PHARMEX pharmexcomm@gmail.com www.amtex-dz.com @ Amtex-dz



Par Abed Meghit

Plus de quarante exposants nationaux et étrangers sont attendus à Oran, les 5 et 6 février prochains, à l'occasion de la 5^e édition du Salon international de la santé, du tourisme et de l'investissement médical (AMTEX 2026).

Un rendez-vous stratégique qui ambitionne de positionner durablement l'Algérie comme un pôle régional de soins et de bien-être.

Oran s'apprête à accueillir un événement d'envergure internationale dédié à l'un des secteurs les plus porteurs de l'économie nationale : la santé et le tourisme médical.

Les 5 et 6 février 2026, la capitale de l'Ouest algérien abrira la cinquième édition du Salon international de la santé, du tourisme et de l'investissement médical, AMTEX 2026, avec la participation annoncée de plus de quarante exposants algériens et étrangers.

Placée sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, cette édition reflète l'intérêt croissant accordé au développement du tourisme médical et à l'attractivité de l'investissement médical en Algérie.

Selon les organisateurs, AMTEX s'impose aujourd'hui comme une plateforme stratégique d'échanges, de coopération et de promotion de l'expertise nationale et internationale dans des domaines à forte valeur ajoutée. Orga-

nisé par le cabinet spécialisé « Pharmex Consulting », le salon s'inscrit dans un contexte de profondes mutations du système de santé algérien, conjuguées aux efforts de diversification économique et de développement du tourisme.

L'objectif affiché est clair : consolider la place de l'Algérie en tant que hub régional de soins, de bien-être et d'investissement médical, en mettant en lumière les opportunités offertes dans des segments porteurs tels que la médecine spécialisée, le thermalisme, la thalassothérapie et les services de santé innovants.

Pour les organisateurs, AMTEX 2026 ne se limite pas à une simple exposition commerciale.

Il se veut avant tout un espace de dialogue stratégique et de réflexion autour des enjeux actuels du secteur.

« C'est un cadre de promotion de l'excellence médicale et de valorisation du potentiel algérien en matière de santé et de tourisme médical », a souligné le commissaire du salon, le Dr Badaour, insistant sur la dimension prospective de cette manifestation.

Cette cinquième édition se distingue par une approche résolument axée sur plusieurs axes prioritaires : le développement du tourisme médical et thermal, l'amélioration du parcours de soins du patient, le renforcement de l'attractivité de l'investissement médical en Algérie.

Selon les organisateurs, AMTEX

internationale et le transfert de savoir-faire.

Autant de thématiques qui répondent aux défis actuels et aux ambitions futures du secteur.

Le salon connaîtra la participation d'institutions officielles, d'établissements hospitaliers publics et privés, de cliniques spécialisées, de centres de thermalisme et de thalassothérapie, mais aussi de professionnels de la santé, d'opérateurs du tourisme médical, d'experts, d'universitaires et d'investisseurs.

Cette diversité d'acteurs traduit la volonté des organisateurs de créer une synergie entre les différents maillons de la chaîne de valeur. Un riche programme scientifique accompagnera l'événement, avec des conférences thématiques, des tables rondes, des communications scientifiques et des espaces dédiés aux rencontres B2B.

Ces échanges permettront d'aborder les enjeux majeurs du secteur, d'explorer les perspectives d'avenir et de favoriser la conclusion de partenariats durables.

À travers AMTEX 2026, Oran confirme ainsi son rôle de carrefour régional pour les grands rendez-vous économiques et scientifiques, tandis que l'Algérie affirme, pas à pas, son ambition de devenir une destination crédible et compétitive dans le domaine du tourisme médical et de l'investissement en santé.

TINDOUF

De nouveaux projets dans le secteur de la santé à des stades avancés de réalisation



Le directeur de la santé par intérim de la wilaya de Tindouf, Salem Azrarak, a annoncé le lancement de plusieurs nouveaux projets dans le secteur de la santé au niveau de la wilaya, comprenant des hôpitaux et des services hospitaliers spécialisés. Il a affirmé que ces projets se trouvent à des stades d'avancement variables et visent à améliorer la prise en charge des patients et à rapprocher les services de santé des citoyens. Dans une déclaration à l'APS, M. Azrarak a indiqué qu'un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits est en cours de lancement. Celui-ci permettra d'alléger la pression enregistrée sur l'établissement public hospitalier, EPH-Si El Haoues. Il a également fait état de la programmation de deux projets importants, à savoir un service de dialyse et un service de maternité et de protection maternelle et infantile au chef-lieu de la wilaya, actuellement en cours de réalisation.

La commune d'Oum El Assel, située au nord du chef-lieu de la wilaya à environ 170 km, a également bénéficié d'un projet de réalisation d'un nouvel hôpital d'une capacité de 60 lits. Ce projet se trouve actuellement dans ses dernières phases de procédures administratives avant le lancement des travaux, ce qui renforcera la couverture sanitaire et répondra aux besoins des habitants de la commune et des régions avoisinantes, selon la même source.

M. Azrarak a ajouté que le secteur a également bénéficié d'un important projet de réalisation de 50 logements de fonction destinés aux médecins spécialistes. Les travaux ont débuté en novembre dernier dans le but d'assurer la stabilité de cette catégorie de praticiens, d'améliorer la qualité des services de santé et de réduire les déplacements des patients vers d'autres vilayats pour effectuer des examens spécialisés. Le même responsable a précisé que ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à renforcer le système de santé dans la wilaya, à travers la réalisation de nouveaux hôpitaux et le renforcement des structures hospitalières existantes, permettant ainsi d'améliorer la qualité des prestations sanitaires et d'assurer une meilleure prise en charge des citoyens dans l'ensemble des régions de cette wilaya frontalière. Cette avancée qualitative que connaît le secteur intervient à la suite de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuée il y a deux ans dans la wilaya, au cours de laquelle il avait été annoncé le renforcement du secteur de la santé par la réalisation de plusieurs nouvelles structures, a-t-on indiqué.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 71.391 martyrs et 171.279 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.391 martyrs et 171.279 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de deux martyrs ainsi que 10 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 424 Palestiniens sont tombés en martyr et 1.199 autres ont été blessés, tandis que les corps de 685 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

MSF alerte sur la situation humanitaire "absolument catastrophique" à Ghaza

La situation humanitaire à Ghaza est "absolument catastrophique", alerte, mardi, l'ONG Médecins sans frontières (MSF), dénonçant les entraves administratives de l'entité sioniste qui a révoqué les licences d'exercice de 37 ONG pour avoir refusé de transmettre les données personnelles de leur personnel palestinien.

"Pour saisir l'ampleur de cette décision, il faut bien comprendre la gravité de la situation actuelle à Ghaza, qui est absolument catastrophique", a déclaré à la presse Claire San Filippo, responsable des opérations d'urgence en Palestine pour MSF.

Selon cette responsable de MSF, "le système de santé est effondré après avoir été pris pour cible au cours des deux dernières années de bombardements et de restrictions", précisant, à ce titre, que 1.700 membres du personnel médical ont été tués, incluant 560 travailleurs humanitaires, dont 15 de MSF.

L'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en octobre dernier n'a pas permis une véritable amélioration sur le terrain, et l'entrée de fournitures médicales, de carburant et d'aide humanitaire reste très fortement limitée.

"Nous continuons d'observer presque quotidiennement des personnes tuées ou blessées, par des bombardements ou des tirs (de l'armée de l'occupation) qui ont fait des centaines de morts déjà depuis le cessez-le-feu", a-t-elle déploré.

Elle a ajouté que dans les structures de santé soutenues par son organisation, MSF "continue

de recevoir des personnes blessées, victimes de traumatismes et de polytraumatismes, des personnes brûlées, des femmes enceintes et des enfants malnutris, et des personnes malades du fait de leurs dramatiques conditions de vie et de la malnutrition, qui affaiblissent leur système immunitaire." Ces morts et ces blessés s'ajoutent au bilan effroyable de ces deux dernières années de génocide à Ghaza.

"Plus de 71.000 morts d'après le ministère de la santé", rappelle Claire San Filippo, "sans compter les corps enfouis sous les décombres que les familles n'ont pas encore pu retrouver, ni les personnes mortes faute d'accès aux soins." Alors que les familles déplacées vivent sous des tentes usées ou dans des abris de fortune ont dû affronter des pluies prolongées, des vents violents et des températures glaciales, les équipes humanitaires alertent, depuis des semaines, sur les risques encourus par les jeunes enfants, en particulier ceux souffrant de malnutrition, dans des abris régulièrement inondés.

"La majorité de nos consultations externes à MSF sont dues à ces conditions de vie très dures, des cas de maladies diarrhéiques, des infections respiratoires, des infections cutanées."

Des affections qui empêrent en raison de l'accès très limité à l'eau et à l'hygiène", explique Claire San Filippo. Dans ce contexte catastrophique, "il est indispensable de pouvoir augmenter l'aide humanitaire, et non pas de l'empêcher," a-t-elle souligné.

BANGLADESH

Des dizaines de mort de maladies dues au froid



Des dizaines de personnes, dont un grand nombre d'enfants, sont décédées depuis novembre dernier dans plusieurs régions du Bangladesh par suite de maladies liées au froid, selon des chiffres en date mardi.

D'après la Direction générale des services de santé, dépendant du ministère bangladais de la Santé et du Bien-être familial, 43 personnes sont décédées d'une infection respiratoire aiguë dans l'ensemble du Ban-

gladesh depuis le 1er novembre, tandis que 6 autres ont succombé à la diarrhée.

L'hiver au Bangladesh s'étend généralement de décembre à février.

Dans la région de Rangpur, dans le nord du pays situé au pied des montagnes himalayennes, 16 personnes dont 9 enfants sont décédées de maladies liées au froid depuis le mois dernier à Rangpur Medical College Hospital (RMCH), plus grand hôpital de la région, selon son directeur le général de bri-gade Ashikur Rahman.

Des centaines de personnes sont toujours soignées pour des maladies liées au froid dans cet hôpital, dans un contexte de vague de froid prolongée avec des températures comprises entre 8,6 et 11,9 degrés Celsius ces derniers jours, selon lui.

BURUNDI

Le paludisme fait 644 morts en 2025 (ONU)



Le Burundi a enregistré 5.338.608 cas de paludisme, dont 644 décès en 2025, a rapporté le bureau local de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Bujumbura.

Commentant ce taux, le ministère burundais de la Santé a indiqué que "c'est plus que le double de cas de paludisme enregistrés en 2024".

Le ministère a rappelé, toutefois, qu'"il a organisé en novembre 2025 une vaste campagne de distribution de 7.975.890 moustiquaires imprégnées, destinées à protéger 12,8 millions de Burundais contre le paludisme", notant que "l'objectif ultime est d'atteindre zéro décès en lien avec le paludisme d'ici 2027 et zéro cas de paludisme en 2030".

En 2019, le bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a signalé une flambée majeure de paludisme touchant plus de la moitié des districts sanitaires du Burundi, avec 2 millions de personnes affectées. La dernière déclaration officielle de l'épidémie de paludisme au Burundi remonte à 2017.

Selon le ministère burundais de la Santé publique, le paludisme est la première cause de mortalité infantile.

La transmission reste élevée, exacerbée par des facteurs climatiques et socio-économiques, menant à des épidémies malgré des efforts de prévention (moustiquaires, traitements préventifs) et l'introduction récente de la vaccination antipaludique pour les enfants de moins de 5 ans.

L'afflux massif de réfugiés congolais met une grande pression sur les services de santé (Unicef)

L'afflux massif de réfugiés congolais au Burundi met les services de santé sous forte tension et entraîne la saturation des camps de réfugiés dans l'est du pays, a indiqué, mardi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Depuis le 5 décembre, plus de 100.000 réfugiés congolais et rapatriés burundais ont trouvé refuge au Burundi, affirme l'agence humanitaire des Nations unies pour l'enfance.

Selon l'Unicef, les services de santé à Busuma, dans l'est du Burundi, sont "gravement surchargés", où une seule clinique mobile assure de 1.500 à 2.000 consultations par jour, principalement pour le paludisme et la diarrhée aiguë.

Le camp de Busuma accueille un nombre de personnes bien supérieur à ses capacités infrastructurelles.

Ce site accueille désormais plus de 67.000 réfugiés, dont la majorité sont des femmes et des enfants. "Les capacités de diagnostic, les lits d'hospitalisation et les possibilités d'orientation vers des structures spécialisées sont limitées", a détaillé l'Unicef dans son dernier rapport.

Cette alerte du fonds onusien intervient alors qu'une épidémie de choléra est en cours dans cette zone, dont le dernier décompte épidémiologique en date, du 29 décembre 2025, fait état de 26 nouveaux cas de choléra, dont près de la moitié (12 cas) sur le site de Busuma.

L'accès aux services en eau et assainissement est, en outre, "extrêmement insuffisant": environ 1,6 litre par personne et par jour à Busuma, bien en deçà des normes humanitaires.

Par ailleurs, les mauvaises conditions d'hébergement, combinées au froid intense qui sévit sur le site, rendent la situation "particulièrement alarmante".

"L'insuffisance des abris, l'accès limité à des vêtements chauds et à l'eau augmentent considérablement les risques d'hypothermie, d'infections respiratoires, de malnutrition et de problèmes de protection, en particulier pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées", note l'agence onusienne.

Les risques nutritionnels restent également critiques pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes, en raison de l'insécurité alimentaire et de la couverture limitée des services.

Jeudi 8 janvier 2026

Ces bactéries qui nous veulent du bien

Chaque être humain possède en moyenne 1 à 2 kg de bactéries, réparties dans différents endroits du corps. Rassemblées sous le nom de flore ou de microbiote, celles-ci font partie de notre équilibre et peuvent entraîner des irritations lorsqu'on les malmène. Mais où se cachent ces hôtes invisibles ?

On ne les voit pas, on ne les sent pas, et pourtant elles sont bien là, et c'est tant mieux ! Les bactéries font partie intégrante de notre corps, à tel point qu'il se fait de 10 fois plus de bactéries que de cellules humaines. On estime également qu'il y a entre 500 et 100 000 espèces de bactéries différentes ayant élu domicile dans notre corps. Chacun de nous a un microbiote (ensemble de micro-organismes) différent, qui évolue durant l'enfance jusqu'à se stabiliser à l'âge adulte, en fonction de nos gènes et de notre mode de vie.

Loin d'être néfastes, ces hôtes sont inoffensives sinon bénéfiques à notre santé. Ces bactéries, champignons et autres micro-organismes se répartissent principalement dans notre système digestif (de la bouche jusqu'au côlon), sur notre peau ainsi que dans le vagin.

Les bactéries du système digestif

À tort, microbiote digestif est appelé « flore intestinale ». Si cette appellation est désormais connue de tous, elle est partiellement fausse, puisque les bactéries et champignon ne sont pas des végétaux, et qu'ils n'étendent bien au-delà de notre intestin.

La majeure partie des 100 000 milliards de bactéries digestives se situent dans le gros intestin. Ce microbiote complexe participe à la digestion, en décomposant par exemple les sucres complexes (les fibres) que l'homme pourrait digérer autrement, ou en participant à la fermentation. Elles dégradent aussi certains déchets toxiques néfastes à notre organisme et nous protègent contre les pathogènes. D'autres espèces stimulent le renouvellement de la paroi intestinale, synthétisent des vitamines ou boostent notre système immunitaire.

Pour autant, des recherches récentes mettent en avant un lien entre le microbiote et l'obésité ou même le diabète. Ainsi, plus la flore intestinale est diversifiée, plus notre organisme se porte bien. A



L'inverse, un déséquilibre de cette flore à la suite de traitements antibiotiques ou d'une alimentation trop peu diversifiée entraînerait des pathologies. C'est notamment une des causes avancées dans le cas de la maladie de Crohn, qui pourrait résulter d'un déficit d'un type de bactéries intestinales, les Firmicutes.

La flore vaginale

Le microbiote vaginal est l'ensemble des micro-organismes présent dans le vagin. Là encore, loin d'être néfastes, les bactéries vaginales permettent de limiter les infections en rentrant en compétition avec les bactéries pathogènes qui peuvent s'y introduire. Ainsi, c'est lorsque l'on détruit notre flore vaginale (par des douches vaginales par exemple et une trop grande hygiène intime) que l'on est le plus sujettes à des infections et notamment à des mycoses. Le microbiote vaginal est constitué en majorité de 4 genres de bactéries, de type lactobacilles.

Lors d'un accouchement par voie basse, le bébé sera exposé au microbiote vaginal (voire intestinal) de la mère, ce qui lui permettra de développer à son tour une flore diversifiée. À l'inverse, les naissances par césariennes exposent les bébés aux rares bactéries du bloc opératoire, un « bagage » moindre qui augmente le risque de maladies potentiellement liées à la flore digestive (obésité, diabète, asthme, allergies...).

La flore cutanée

Sur la peau aussi, les micro-organismes prolifèrent. Ils s'organisent en biofilm et s'alimentent de composés excrétés par notre propre peau. Là encore, cette « flore cutanée » varie d'un individu

à l'autre, en fonction de l'âge, du sexe, des habitudes de vie etc.

Elle change également selon l'endroit du corps : la flore du cuir chevelu diffère ainsi de celle du visage, des aisselles, des doigts, des ongles ou encore de la peau des organes génitaux.

Là encore, ce microbiote joue un rôle de protection contre les infections, en empêchant d'autres pathogènes de coloniser la peau et en stimulant nos défenses naturelles.

Les bactéries du biofilm de la peau ne deviennent néfastes que chez les immunodéprimés (personnes dont le système immunitaire est affaibli, à cause d'un traitement ou d'une maladie) ou en cas de rupture de cette barrière (hygiène excessive, blessure, brûlure...). Elles peuvent alors entraîner des problèmes dermatologiques plus ou moins graves.

Flore intestinale : elle influencerait notre humeur et nos envies culinaires

Les bactéries qui composent notre flore intestinale auraient une incidence sur nos humeurs et nos envies culinaires, d'après une nouvelle étude scientifique américaine.

La flore bactérienne intestinale, ou microbiome comme l'appelle les chercheurs, pourrait manipuler notre humeur et même nos envies culinaires. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par deux équipes de recherche de l'Arizona State University, de l'UIC San Francisco et de l'Université du Nouveau Mexique.

Après avoir étudié l'ensemble de la littérature scientifique portant sur le microbiome, les chercheurs ont constaté que les différentes espèces de bactéries n'ont pas toutes les mêmes besoins nutritifs. Là où

certaines privilient les aliments riches en sucre par exemple, d'autres préfèrent les matières grasses. Et, pour pouvoir rester implantées dans notre intestin qui constitue leur écosystème, les bactéries se doivent d'obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Ainsi libèrent-elles des signaux moléculaires à destination de notre système endocrinien ou nerveux, qui induisent alors des réponses physiologiques et comportementales, nous poussant à préférer tel ou tel aliment.

« Les microbes de notre intestin ont la capacité de manipuler l'humeur et le comportement en altérant les signaux neurovégétatifs dans le nerf vague, en changeant les récepteurs du goût, et en produisant des toxines

qui nous font nous sentir mal, ou au contraire des "récompenses" qui vont nous faire sentir bien » explique Athena Aktipis, co-auteure de l'étude.

« Les bactéries des intestins sont manipulateuses », ajoute Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; certains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non. »

Un microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité

Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentaient l'anxiété chez les souffrants.

riens, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des Lactobacillus casei pourraient améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'Homme.

Toutefois, en cessant de fumer, le microbiote oral semble revenir à son état initial. L'étude montre que la flore buccale d'anciens fumeurs qui avaient abandonné la cigarette au moins dix ans auparavant, était identique à celle des non-fumeurs. Mais les chercheurs veulent maintenant déterminer combien de temps il faut pour restaurer l'équilibre bactérien.

La cigarette modifie le microbiome oral



Fumer altère radicalement l'ensemble des bactéries présentes dans la bouche. Cela contribue au risque de caries dentaires mais cela provoque surtout les trois quarts des cancers oraux. Les chercheurs de l'Université de médecine de New-York (Etats-Unis) ont mené une étude sur les effets du tabagisme sur la santé buccale. A l'issue de cette étude, qui semble être la plus complète à ce jour et qui vient d'être publiée dans la revue *Nature*, les chercheurs ont découvert que la cigarette altère considérablement l'équilibre bactérien de la bouche, dans laquelle vivent 600 espèces de bactéries.

Ainsi, dans la bouche des fumeurs, le niveau de quelques 150 espèces bactériennes qui favorisent certaines maladies est significativement plus élevé tandis que le niveau de 70 autres espèces qui jouent un rôle protecteur est beaucoup plus faible.

« Par exemple, les protéobactéries qui jouent un rôle dans la dégradation des produits chimiques toxiques ne comprennent que 4,6% de l'ensemble des bactéries présentes dans la bouche des fumeurs au lieu de 11,7% chez les non-fumeurs alors qu'il y a 10 % de streptocoques en plus dans la bouche des fumeurs, sachant que ce sont des bactéries connues pour favoriser la carie dentaire » souligne le Dr Jyoti Ahn, qui a dirigé cette étude.

Toutefois, en cessant de fumer, le microbiote oral semble revenir à son état initial. L'étude montre que la flore buccale d'anciens fumeurs qui avaient abandonné la cigarette au moins dix ans auparavant, était identique à celle des non-fumeurs. Mais les chercheurs veulent maintenant déterminer combien de temps il faut pour restaurer l'équilibre bactérien.

Les activités à privilier

« Pas question de vous dire de vous forcer à faire du jogging ou du vélo si vous détestez ça. Écoutez vos envies. L'essentiel est de bouger mais aussi d'apprécier du plaisir, afin d'obtenir de tous les effets recherchés du sport. Pour se mettre à la natation, faire des longueurs et se laisser flotter dans une eau chaude, il n'y a rien de tel pour se détendre et c'est accessible même aux moins sportifs. Vous pouvez aussi essayer le Tai Chi Chuan. Cet art martial

Comment avoir une bonne flore intestinale ?

Puisqu'un déséquilibre de la flore intestinale semble à l'origine de nombreuses pathologies, agir sur cette flore devrait aider à les soigner, voire à les prévenir.

On mange plus de légumes riches

Après avoir découvert que les patients obèses avaient souvent une flore intestinale appauvrie, Joël Doré, directeur de recherche au sein de l'unité d'écologie et physiologie du système digestif de l'INRA (Jouy-en-Josas) et ses collègues les ont soumis à un régime hypocalorique riche en fibres. De façon attendue, ils ont perdu du poids.

Mais les chercheurs ont également observé une augmentation de la richesse de leur microbiote intestinal. « Les fibres constituent l'aliment de base de bactéries intestinales spécialisées et il semble donc que lorsqu'on leur en fournit plus, elles se développent mieux », indique Joël Doré.

De façon plus générale, poursuit-il, « dans la mesure où la diversité du microbiote semble associée à une meilleure protection contre bon nombre de pathologies, conseiller à tous de manger plus de fibres pour favoriser cette diversité me semble être une bonne mesure préventive ».

Le conseil Top santé

« L'idéal est de favoriser les fibres qui contiennent des prébiotiques. Il s'agit de constituants alimentaires non-digestibles qui, dans la flore colique, stimulent sélectivement une ou un nombre limité de bactéries reconnues pour leurs effets bénéfiques sur la santé de l'hôte. Ce sont des fibres spécifiques (fructo-oligosaccharides (FOS), galacto-oligo-saccharides...), qui favorisent le développement des bactéries pré-sentées dans le côlon. »

On les trouve : dans l'artichaut, l'asperge, la banane, la salade chichorée, l'oignon, l'endive, le topinambour, le poireau, les salsifis...

On consomme des probiotiques

Tout le monde se souvient de ce fameux yaourt qui, grâce aux probiotiques qu'il contenait, aidait censé améliorer notre transit intestinal. Mais depuis 2010, c'est l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui est chargée d'examiner, et de valider, ces allégations. Et concernant les probiotiques, aucune de leurs allégations santé n'a été approuvée. Pourtant, indique Joël Doré, « certains probiotiques avaient montré des effets, certes modestes mais significatifs, sur la régulation du transit. D'autres donnaient de bons résultats

contre les diarrhées de l'enfant ». Qui, d'ailleurs, n'a jamais eu recours au fameux Ultravore® – qui n'est autre qu'un probiotique pour soigner une diarrhée ?

« Certains se sont également révélés efficaces pour traiter des symptômes associés au syndrome du côlon irritable », ajoute Bruno Pot, responsable de l'équipe de recherche Bacteriques tactiques et immunité des muqueuses à l'Institut Pasteur (Lille). Mais, reconnaît-il, « il y a aussi sur le marché plein de probiotiques qui n'ont jamais prouvé la moindre efficacité dans le côlon. »

« Certaines personnes sont devenues sensibles aux symptômes associés au syndrome du côlon irritable », ajoute Bruno Pot, responsable de l'équipe de recherche Bacteriques tactiques et immunité des muqueuses à l'Institut Pasteur (Lille). Mais, reconnaît-il, « il y a aussi sur le marché plein de probiotiques qui n'ont jamais prouvé la moindre efficacité dans le côlon. »

Le conseil Top santé

« Les probiotiques se trouvent aussi dans

de nombreux aliments. La choucroute, le kimchi coréen et tous les légumes fermentés, c'est-à-dire trempé dans de la saumure pendant plusieurs semaines jusqu'au développement d'une acidité (carotte, betterave ou céleri qu'on trouve en magasins bio).

Confiement également des probiotiques le pain au levain, les olives, le kéfir et le kombucha (boissons fermentées), les sauces soja naturellement fermentées...

On évite certains aliments !

Nous possédons différents types de probiotiques : de la flore de fermentation et la flore de putréfaction. La flore de fermentation métabolise les glucides et produit des gaz inodores, tandis que la flore de putréfaction, qui métabolise les protéines, génère des gaz malodorants et crée des composés qui vont polluer le foie. Elle se développe en excès quand on consomme trop de sucre, de viande ou pas assez de fibres.

« Pour cela, imaginez que vous essayez de retenir une envie pressante. Mettez-vous debout devant une table, un évier ou un appui quelconque.

Penchez-vous en avant, sans arrondir le dos. Posez vos avant-bras l'un sur l'autre, puis posez le front dessus. Sans reculer les pieds, tirez les fesses en arrière au maximum. Vous devevez sentir l'étirement à l'arrière des jambes et dans le haut du dos. Veillez à ne pas arrondir le ciel-ci.

2/ Balancez-vous à droite sur vos hanches et contractez le périnée, même si vous ne sentez pas grand-chose dans cette position. Puis, par exemple, longez la paroi latérale, comme pour faire des bulles dans l'eau, sans laisser le dos s'arrondir. Observez votre ventre et même d'abîmer votre dos pour stimuler la digestion, c'est à la portée de tous.

Petite gym spécifique transit

Cet exercice de respiration abdominale, à répéter 5 fois de suite, est à la portée de tous. Véritable « massage interne », il va améliorer votre transit et limiter vos ballonnements. Seul impératif : bien contracter le périnée sur

3/ Laissez entrer l'air en ouvrant la bouche, tout en relâchant le ventre et le périnée.

CÔTE D'IVOIRE

Démission du gouvernement quelques jours après les législatives

Le gouvernement ivoirien a démissionné, mercredi, quelques jours après des élections législatives remportées par le parti au pouvoir à une large majorité.

Un nouveau gouvernement devrait être nommé dans les prochaines semaines, mais les observateurs ne s'attendent pas à des changements d'ampleur, la plupart des ministres ayant été confortablement élus députés.

Le Rassemblement des Houphouëtiens pour la démocratie et la paix (RHDP) obtenu plus de 75% des sièges aux législatives, deux mois après la réélection du président Alassane Ouattara pour un quatrième mandat, le dernier autorisé par la Constitution, avec près de 90% des voix.

Mercredi, à l'issue d'un conseil des ministres où il a adressé ses vœux au gouvernement, le président Ouattara a accepté la démission de celui-ci et "mis fin aux fonctions du Premier ministre et des membres du gouvernement".

Le gouvernement actuel est chargé d'expédier les affaires courantes en attendant la nomination du prochain, attendue d'ici la fin du mois.

Si la plupart des cadres du parti devraient être reconduits, la répartition des postes sera particulièrement scrutée, tout comme l'élection du nouveau président de l'Assemblée nationale courant janvier ou encore l'éventuelle nomination d'un nouveau vice-président, dauphin dans l'ordre protocolaire du chef de l'Etat.

RD CONGO

La montée de la violence perturbe gravement les opérations humanitaires dans la province de l'Ituri (ONU)

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a tiré la sonnette d'alarme face à la montée de la violence dans la province de l'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), "qui perturbe gravement les opérations de secours" dans la région, a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

"La ville de Bule et ses environs subissent des hostilités depuis début décembre, et les autorités locales ont

signalé au moins 25 civils tués et plus de 40 blessés le mois passé", a indiqué M. Dujarric lors d'une séance d'information quotidienne.

L'OCHA a signalé que l'insécurité a coupé l'aide à plus de 87.000 personnes déplacées vivant actuellement à Bule et dans ses environs, et que ces familles sont confrontées à une pénurie critique de nourriture, de soins de santé et d'eau potable", a-t-il dit.

Et de poursuivre: "en raison de la situation sécuritaire instable, aucun groupe humanitaire n'a pu opérer

dans les zones touchées depuis plus d'un mois".

"Les Nations unies rappellent à toutes les parties au conflit leurs obligations en vertu du droit international humanitaire de protéger les civils et d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires partout où ils doivent se rendre", a affirmé le porte-parole, ajoutant qu'"un accès humanitaire sûr, prévisible et sans entrave est essentiel pour fournir une aide vitale et empêcher une nouvelle détérioration de la situation".

NORD DU BÉNIN

45 terroristes neutralisés par l'armée au cours du dernier trimestre

L'armée béninoise a annoncé avoir neutralisé 45 terroristes au cours du dernier trimestre lors d'opérations antiterroristes dans le nord du pays, rapportent mardi des médias.

Entre octobre et décembre 2025, l'armée a "neutralisé 45 terroristes et interpellé 7 suspects remis entre les mains des autorités judiciaires compétentes", a indiqué l'armée.

Des armes de guerre, des motos, des bidons d'essence ou des treillis militaires ont également été saisis "lors des

multiples accrochages avec l'ennemi", poursuit la même source. En 2022, le pays a déployé une force antiterroriste de 3.000 hommes pour sécuriser ses frontières dans le cadre de l'opération baptisée "Mirador", avant de recruter 5.000 soldats supplémentaires pour renforcer la sécurité dans le nord. Les attaques contre l'armée se sont intensifiées ces derniers mois dans le nord du Bénin.

En avril 2025, 54 militaires béninois avaient été tués dans une attaque visant des soldats de l'opération Mirador dans le nord du pays.

SOUUDAN

Près de 65.000 personnes déplacées par les combats au Kordofan (OIM)

Près de 65.000 civils ont fui la région du Kordofan, dans le sud du Soudan, au cours des trois derniers mois en raison d'une insécurité croissante et d'affrontements entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise, a indiqué mardi l'organisation internationale pour les migrations (OIM).

Selon l'agence onusienne, près de 43.000 personnes ont fui le Kordofan du Nord, environ 22.000 ont été déplacées du Kordofan du Sud et 250 de la région de Geibaish dans le Kordofan occidental.

L'OIM a précisé que ces chiffres sont "préliminaires et susceptibles

de changer en raison de l'insécurité persistante".

Par ailleurs, les équipes de l'agence sur le terrain ont enregistré 56 incidents de déplacement au cours de la période considérée, dont 17 dans le nord du Kordofan, 38 dans le sud du Kordofan et un (1) dans l'ouest du Kordofan.

Selon les 56 incidents, 54 étaient liés au conflit ou à l'insécurité accrue.

Les trois Etats du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) ont été le théâtre de combats acharnés entre l'armée et les FSR.

Le conflit au Soudan, qui a débuté en avril 2023, a fait des milliers de

morts et déplacé des millions de personnes. De son côté, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a exprimé son inquiétude face à l'impact de l'escalade de la violence sur les civils, en particulier dans les régions du Darfour et du Kordofan.

L'OCHA a réitéré son appel en faveur de la protection des civils et d'un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones touchées, soulignant qu'un accès continu et prévisible est essentiel pour fournir une aide vitale et empêcher une nouvelle détérioration de la situation humanitaire.

Dix morts dans une frappe de drone

Au moins dix civils ont été tués à El Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan-Nord, au Soudan, lors d'une frappe de drone menée par les Forces de soutien rapide (FSR) sur une zone résidentielle, ont rapporté mercredi des médias locaux.

D'après les mêmes sources, le drone a touché une maison et tué neuf membres d'une même famille, dont des femmes et des enfants, et une autre personne. Plusieurs voi-

sins ont également été blessés. Cette attaque survient dans un contexte de forte escalade du conflit au Soudan depuis le début de l'année, ont relevé des médias.

La situation au Soudan s'est aggravée en avril 2023 en raison de désaccords entre le président du Conseil de souveraineté du pays et commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, et le chef des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo.

Les affrontements qui ont éclaté à Khartoum se sont rapidement étendus à d'autres régions du pays.

Selon les estimations des experts, le conflit a fait au moins 40.000 morts et poussé près de 14 millions de Soudanais à l'exil, beaucoup se trouvant au bord de la famine.

Actuellement, la situation la plus difficile se déroule au Darfour et au Kordofan, zones principalement contrôlées par les FSR.

SOMALIE

Le gouvernement somalien condamne la visite d'un responsable sioniste au Somaliland

Le gouvernement fédéral de Somalie a fermement condamné la visite d'un responsable sioniste dans la région du Somaliland la qualifiant de "violation flagrante de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie".

Dans un communiqué, le ministère somalien des Affaires étrangères a condamné "dans les termes les plus fermes" ce qu'il qualifie d'"incursion non autorisée" d'un responsable sioniste à Hargeisa.

Mogadiscio rappelle, dans ce sens, que la ville de Hargeisa est une "partie intégrante et inséparable des territoires souverains de la République fédérale de Somalie".

La diplomatie somalienne a fustigé cet acte, le qualifiant de "violation flagrante de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie". Le communiqué souligne également que ce comportement représente une "ingérence inacceptable dans les affaires intérieures" de la Somalie, exigeant l'arrêt immédiat de toute atteinte à sa souveraineté nationale.

La réaction du gouvernement somalien intervient alors que plusieurs pays et organisations internationales ont appelé l'entité sioniste à revenir immédiatement sur sa décision de reconnaître la région du +Somaliland+, réaffirmant leur soutien à l'unité territoriale de la Somalie.

Le CPS de l'UA presse l'entité sioniste de retirer sa reconnaissance du Somaliland

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine a appelé mardi l'entité sioniste à "révoquer immédiatement" sa reconnaissance "de la soi-disant République du Somaliland".

Dans une déclaration publiée sur son site internet à l'issue d'une réunion ministérielle tenue mardi, le CPS de l'UA a condamné "avec la plus grande fermeté la reconnaissance unilatérale par l'entité sioniste" de la soi-disant République du Somaliland", l'appelant à revenir immédiatement sur sa décision.

Plusieurs pays et organisations ont condamné la décision unilatérale de l'entité sioniste de reconnaître le Somaliland, l'appelant à revenir sur sa décision et réaffirmer par ailleurs, leur soutien à la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie.

NIGER

Sept morts lors d'une attaque terroriste dans l'ouest du pays

Sept personnes, dont le préfet du département de Torodi, le capitaine Chaibou Mali, ont été tuées lors d'une attaque terroriste survenue dans la nuit du 4 au 5 janvier dans la région de Tillabéry, dans l'ouest du Niger, a annoncé l'armée nigérienne dans son bulletin hebdomadaire.

Selon le bulletin, la préfecture de Torodi a été ciblée lors de cette attaque et "la réaction immédiate et coordonnée des Forces de défense et de sécurité (FDS) a permis de neutraliser un terroriste sur place, tandis que plusieurs autres ont été neutralisés lors de leur tentative de repli à la suite d'une frappe aérienne ciblée".

"Une opération aéroterrestre a été déclenchée afin de démanteler les cellules terroristes opérant dans la zone, neutraliser leurs relais locaux et réduire durablement leurs capacités d'action", ajoute le bulletin.

APS

PALESTINE

Cisjordanie: l'ONU dénonce l'"apartheid" sioniste et l'"asphyxie" des droits des Palestiniens

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a affirmé mercredi que la discrimination et la ségrégation exercées par l'entité sioniste à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie s'intensifiaient, s'apparentant à une forme de "système d'apartheid".

Dans un nouveau rapport, le Haut-Commissariat affirme que la "discrimination systématique" à l'égard des Palestiniens dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés s'est "radicalement aggravée" ces dernières années.

"On assiste à une asphyxie systématique des droits des Palestiniens en Cisjordanie", a déclaré Volker Türk, qui est à la tête du Haut-Commissariat, dans un communiqué accompagnant la publication du rapport.

M. Türk a estimé que cette situation avait conduit à une "forme particulièrement grave de discrimination et de ségrégation raciales, ressemblant au type de système d'apartheid que nous avons déjà connu".

Qu'il s'agisse d'avoir accès à l'eau, aux écoles ou encore aux hôpitaux ou qu'il s'agisse de pouvoir aller voir des proches ou d'aller récolter des olives, "chaque aspect de la vie des Palestiniens en Cisjordanie est contrôlé et restreint par des lois, des politiques et des pratiques discriminatoires" de l'entité sioniste, a-t-il déploré.

Des experts indépendants de l'ONU avaient déjà qualifié la situat-



tion dans les territoires palestiniens occupés d'"apartheid" mais c'est la première fois qu'un Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU emploie ce terme.

Le rapport souligne que les autorités sionistes "soumettent les colons (sionistes) et les Palestiniens vivant en Cisjordanie à deux régimes distincts de lois et de politiques, entraînant un traitement inégal sur plusieurs questions cruciales".

Les Palestiniens continuent d'être soumis à des confiscations massives de terres et à une privation d'accès aux ressources", relève-t-il, affirmant que cette situation conduit notamment à "les déposséder de leurs terres et de leurs maisons".

M. Türk a appelé l'entité sioniste à "abroger toutes les lois, politiques et pratiques qui perpétuent la discrimination systématique à l'égard des Palestiniens fondée sur la race, la religion ou l'origine ethnique".

Cette discrimination est aggravée par la violence intensifiée des colons, avec dans de nombreux cas "l'assentiment, le soutien et la par-

icipation des forces de sécurité" sionistes, selon le Haut-Commissariat.

Dépuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023, la violence des colons, en particulier s'est accrue et leurs attaques contre les communautés locales se multiplient.

En effet, plus de 1.000 Palestiniens sont tombés en martyrs suite à des attaques des forces d'occupation et des colons en Cisjordanie, selon des chiffres du ministère palestinien de la Santé.

Les forces d'occupation ont également "intensifié le recours à la force illégale, aux détentions arbitraires et à la torture", déplore le rapport.

Il dénonce une "détérioration sans précédent de la situation des droits humains" en Cisjordanie, faisant état du renforcement de la "répression de la société civile" et des "restrictions excessives à la liberté des médias".

Le rapport souligne aussi la rapide expansion des colonies, considérées comme illégales par le droit international, tandis que les Palestiniens sont tués "avec une impunité totale".

CONFLIT

L'ONU croit en la sacralité de l'intégrité territoriale des Etats membres

Les Nations unies croient en la sacralité de l'intégrité territoriale de leurs Etats membres et c'est une position de principe que l'organisation mondiale continuera à défendre, a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU.

"Je peux vous dire que notre position est une question de principe et que nous continuerons à la défendre, que le secrétaire général continuera à la promouvoir tant en public qu'en privé, et que nous croyons en l'inviolabilité de l'intégrité territoriale des Etats membres", a assuré M. Dujarric, lors d'un point de presse.

Il a indiqué que l'ONU suivait avec "inquiétude" les discours portant sur la souveraineté et l'intégrité territoriales des Etats. De son côté, le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a affirmé que les Etats ne devraient pas "menacer ou recourir à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre Etat".

CONFLIT TERRITORIAL

Le Cambodge s'engage à mettre en œuvre le cessez-le-feu avec la Thaïlande

Le président du parti du peuple cambodgien au pouvoir, Hun Sen, a déclaré mercredi que son pays s'engageait à mettre en œuvre "strictement et pleinement" l'accord de cessez-le-feu conclu avec la Thaïlande, afin de rétablir la paix entre les deux pays.

Hun Sen, qui est également président du Sénat, a indiqué que "le rétablissement de la paix entre le Cambodge et la Thaïlande contribuera également à la paix, à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité dans la région".

"Le Cambodge exprime sa profonde gratitude à tous les pays amis et à la communauté internationale (...) pour leur aide active et leur participation à la recherche de cette solution pacifique", a-t-il ajouté. Le Cambodge et la Thaïlande sont convenus d'un cessez-le-feu immédiat le 27 décembre 2025, après trois semaines de conflit armé, qui a fait des victimes dans les deux camps.

LIBAN

Deux martyrs dans des frappes sionistes sur le sud du pays

Deux personnes sont tombées en martyrs, mardi, dans le sud du Liban suite à des frappes de l'armée de l'occupation sioniste, a indiqué le ministère libanais de la Santé, à la veille d'une réunion du comité de surveillance du cessez-le-feu, entré en vigueur fin 2024 après un an d'agression sioniste. La frappe qui a fait deux martyrs s'est produite à Kfar Dunin, selon le ministère. Une autre frappe a détruit un bâtiment à Ghazieh, près de la ville côtière de Saïda, provoquant des dommages alentours ainsi qu'un incendie, selon des médias.

Ces attaques visent "à contrecarrer tous les efforts menés au niveau local, régional et international pour mettre un terme à l'escalade (sioniste) en cours, malgré la réponse apportée par le Liban", a déclaré le président libanais Joseph Aoun, dans un communiqué. En violation du cessez-le-feu, entré en vigueur fin 2024, l'entité sioniste mène des frappes fréquentes au Liban, où elle a intensifié depuis lundi ses attaques dans le sud.

Au moins 350 personnes ont été tuées par des tirs sionistes au Liban depuis le cessez-le-feu, selon un bilan basé sur les chiffres du ministère libanais.

Le comité chargé de surveiller le cessez-le-feu - auquel participent les Etats-Unis, la France, le Liban, et les Nations unies - doit se réunir mercredi.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, est également en visite au Liban où il doit rencontrer des responsables libanais mercredi.

Extension des colonies en Palestine occupée : les appels d'offres de l'entité sioniste constituent une déclaration de guerre (gouvernorat)

Le gouvernorat d'El-Qods occupée a déclaré que l'annonce par les autorités d'occupation sionistes d'appels d'offres pour l'extension des colonies à travers la réalisation de 3401 nouvelles unités dans le cadre du plan colonial dans (E1) zone à l'est d'El Qods occupée, constitue une "déclaration de guerre et une grave violation du droit international et des résolutions onusiennes".

Dans un communiqué repris mercredi par des médias palestiniens, il a indiqué que "l'occupation a accéléré le cours de ce plan,

le faisant passer de la phase de dépôt à une approbation urgente dans un court délai, avant d'annoncer aujourd'hui le lancement de l'appel d'offres de construction en préparation du début effectif des opérations de mise en œuvre sur le terrain". Pour le gouvernorat d'El-Qods occupée, l'émission de cet appel d'offres représente un "tournant dangereux, dans lequel la politique d'occupation passe de la phase de planification à la phase de mise en œuvre sur le terrain, dans un précédent destructeur visant à imposer des faits coloniaux finaux et irréversibles, et à saper tout horizon politique futur basé sur la fin de l'occupation". Soulignant que le silence de la communauté internationale a encouragé le gouvernement d'occupation à franchir toutes les lignes rouges et à aller de l'avant avec ses plans de judaïsation, le gouvernorat de la ville sainte a appelé "la communauté internationale, les Nations Unies, l'Union européenne et la Ligue arabe à passer immédiatement d'une phase de condamnation à une phase de responsabilisation et de remise en question".

Cisjordanie occupée: plusieurs véhicules de Palestiniens saccagés par des colons sionistes à Naplouse

Des dizaines de colons sionistes ont saccagé, mercredi, des véhicules appartenant aux Palestiniens près de la route de contournement adjacente au village, en endommageant certains.

Il a ajouté qu'à la suite de cette attaque, les forces d'occupation sionistes ont perquisitionné plusieurs maisons de Palestiniens dans le secteur, saccageant et pillant leurs biens. Les actes de saccage des biens de Palestiniens sont fréquents en Cisjordanie occupée, particulièrement après le début de l'agression de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023. Les organisations internationales ont signalé "une forte augmentation de la violence des colons à l'encontre de civils palestiniens en Cisjordanie occupée ces dernières années".

APS

YENNAYER 2976

L'APC de Sidi M'hamed lance les festivités du nouvel an amazigh

Des activités culturelles et animations artistiques célébrant le nouvel An amazigh, Yennayer 2976, ont été organisées mardi à Alger par l'Assemblée populaire communale (APC) de Sidi M'hamed dans le cadre de son programme de festivités officielles qui se poursuit jusqu'au 17 janvier.



Accueillies à la salle Sierra Maesrtra, des activités culturelles et autres animations centrées sur le patrimoine culturel amazigh, ont marqué le lancement des festivités de Yennayer 2976, premier jour de l'An amazigh, correspondant au 12 janvier.

En présence du président de l'APC de Sidi M'hamed, Lotfi Sellami, le lancement du programme de ces festivités, a été marqué par plusieurs activités

et animations, incluant une exposition de produits d'artisanat, un spectacle de théâtre ainsi que des animations artistiques, entre autres.

Des artisans, issus de différentes régions du pays, ont pris part à l'exposition mettant en valeur leurs créations ainsi que des produits du terroir.

Le P/APC de Sidi M'hamed a indiqué que "diverses activités culturelles valorisant le patrimoine amazigh, avec ses

multiples expressions culturelles, marqueront les festivités célébration Yennayer 2976".

Jusqu'au 17 janvier prochain, des espaces et salles relevant de la commune de Sidi M'hamed, accueilleront plusieurs manifestations notamment des spectacles folkloriques et expositions mettant en valeur l'art culinaire amazigh et le patrimoine vestimentaire traditionnel, selon les organisateurs.

Bejaia : riche programme culturel

Plusieurs activités culturelles et artistiques ont été programmées par la direction de la Culture de la wilaya de Bejaia pour célébrer le nouvel an amazigh, Yennayer 2976, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette instance.

Un programme "riche et varié" s'étalant du 10 au 14 janvier, a été tracé à cette occasion, dans le but de célébrer le nouvel an amazigh, Yennayer 2976, à travers les différentes communes de la wilaya, ont indiqué les services du secteur de la culture.

Ainsi, la rue de la Liberté, mitoyenne du siège de la wilaya, accueillera plusieurs activités prévues durant toute la semaine prochaine, dont une exposition de produits du terroir, un marché de Yennayer, du théâtre de rue, des séances de contes (hakawati), ainsi que des galas artistiques en plein air, ajoute la même source.

Des récitals poétiques et la projection de films en tamazight sont également prévus.

Pour clore les festivités, un repas de Yennayer sera servi le 12 janvier au profit de près de 1.200 personnes le long de la rue de la Liberté, a-t-on indiqué.

La Casbah de Bejaia sera aussi le théâtre de plusieurs manifestations dans le cadre des festivités, notamment une exposition de produits artisanaux tels que des bijoux, des habits traditionnels et de la poterie, ainsi qu'une exposition de tableaux d'arts.

Le même site abritera également un défilé de mode de

robes traditionnelles de la région et une exposition de livres en langue amazighe, ont souligné les organisateurs.

À l'heure de la Maison de la culture "Taous Amrouche", les visiteurs pourront découvrir une exposition de différents produits artisanaux locaux, assister à un défilé de mode, à des spectacles artistiques et à des soirées poétiques.

De plus, la ville d'Ighzer Amokrane, chef-lieu de la commune d'Aouzellaguen, a prévu un programme riche en activités, avec notamment une exposition-vente de produits du terroir et un concours de poésie à l'école primaire Taouheri Arezki.

Plusieurs autres activités sont également prévues durant toute la semaine, a-t-on précisé de même source.

Le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA) et la Faculté des lettres et langues de l'Université Abderrahmane Mira ont, aussi, établi un programme qui a débuté mardi 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 13 janvier, a-t-on appris des organisateurs.

Le campus d'Aboudouab abritera des activités axées essentiellement sur l'organisation d'une exposition de livres et de productions scientifiques amazighes, la projection-débat du film "La Colline oubliée", un marché de Yennayer et une représentation d'une pièce théâtrale.

Le programme sera clôturé le 13 janvier par une journée d'étude au cours de laquelle plusieurs communications seront présentées, a-t-on noté.

Diverses activités culturelles prévues à Ouargla

Diverses activités culturelles sont prévues du 10 au 12 janvier à la Maison de la culture Moufdi-Zakaria à Ouargla dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh 2976, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Placées sous le signe "Authenticité du passé et espoir de l'avenir", ces activités visent la valorisation du patrimoine ancestral amazigh, le raffermissement des valeurs constituant les composantes de l'identité et l'appartenance nationale, et la mise en valeur du legs matériel et immatériel de la région d'Ouargla, a expliqué le di-

recteur de la Maison de la culture, Kechou Benchorfi.

Le programme arrêté par le secteur de la culture pour la circonstance, prévoit des expositions d'arts plastiques, de philatélie et de photographies retracant des facettes des us et traditions séculaires de la région, en plus d'un espace d'exposition de plats traditionnels.

Figurent aussi au programme de cet événement annuel national, des expositions d'œuvres littéraires d'expression amazighe et l'animation d'ateliers sur les métiers traditionnels, permet-

tant aux visiteurs de s'initier aux activités artisanales ancestrales.

Au volet pédagogique, sont programmés des ateliers didactiques pour enfants, pour leur inculquer l'attachement à leur patrimoine ancestral et la valorisation de leur histoire et legs civilisationnel.

La célébration de Yennayer 2976 présentera un espace de rencontres et d'échanges interculturels entre artistes, artisans et public, dans un cadre festif tendant à préserver et mettre en lumière le patrimoine national, ont souligné les organisateurs.

EL TARF

1ères Journées nationales du patrimoine populaire authentique des "Aïssaoua", du 11 au 14 janvier

La wilaya d'El Tarf accueillera, du 11 au 14 janvier prochains, la 1ère édition des Journées nationales du patrimoine populaire authentique des "Aïssaoua", a indiqué, mercredi, le directeur de la culture et des arts, Azzedine Abdelkader.

Le même responsable a précisé à l'APS que cet événement, initié par l'association culturelle locale "El Amel" pour la promotion du patrimoine et du tourisme, et supervisé par la direction de la culture, sera organisé sous le patronage de la wilaya.

M. Abdelkader a ajouté que cet événement culturel, dont la cérémonie d'ouverture sera abritée par la bibliothèque principale de lecture publique "Martyre Françoise Louise, dite Mabrouka Belkacem", au chef-lieu de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la préservation du patrimoine culturel immatériel, et du renforcement des échanges culturels entre troupes participantes.

Des expositions de produits de l'artisanat et des défilés de mode auront lieu en marge de cet événement culturel dans la salle de cinéma de la commune de Besbes et au jardin public de la commune du Lac des Oiseaux.

La Direction de la culture et des arts a également préparé, selon le même responsable, un programme culturel et artistique riche et diversifié pour célébrer le Nouvel An amazigh "Yennayer 2976".

HONGRIE

Décès du cinéaste hongrois Béla Tarr

Le légendaire cinéaste hongrois Béla Tarr, connu pour ses plans-séquences et ses films en noir et blanc dépeignant des paysages désolés, est décédé mardi à l'âge de 70 ans, ont annoncé des médias.

Le maître du cinéma hongrois, mort à la suite d'une longue maladie, est connu pour son œuvre souvent sombre, dont "Satantango" (Le Tango de Satan, 1994), une fresque de sept heures sur l'effondrement du communisme en Europe de l'Est et son déclin matériel et spirituel, adapté du roman du lauréat du prix Nobel de littérature Laszló Krasznahorkai, son collaborateur régulier.

Né en 1955, Béla Tarr a tourné son premier film amateur sur des travailleurs rums à l'âge de seize ans, laissant déjà poindre son engagement social.

Six ans plus tard, en 1977, il réalisait son premier long métrage, "Nid familial", avec le soutien d'un studio de cinéma expérimental, le Bela Balazs, à Budapest, où il a suivi une formation de réalisateur. Il est l'auteur du premier long métrage indépendant hongrois, "Damnation", projeté au Festival international du film de Berlin en Allemagne en 1988, film coécrit avec Laszló Krasznahorkai.

Après son dernier long métrage, "The Turin Horse", en 2011, il avait annoncé prendre sa retraite, ne réalisant par la suite que deux courts métrages, préférant désormais enseigner le cinéma en Hongrie et en Allemagne.

APS

L'ANPDP MUSCLE SON ÉQUIPE 120 experts pour sécuriser les données personnelles à l'ère numérique

L'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPDP) annonce une initiative d'envergure qui marque une étape cruciale dans la consolidation de la protection des données en Algérie.

Par Abed Meghit

Dans un communiqué publié ce lundi, l'ANPDP révèle le lancement d'une campagne de recrutement ambitieuse visant à renforcer ses équipes de contrôle et d'audit.

Pas moins de 120 nouveaux experts, répartis à parts égales entre contrôleurs et auditeurs, rejoindront prochainement les rangs de l'autorité, témoignant de la volonté de l'État de s'adapter aux enjeux croissants de la numérisation et de garantir la sécurité des informations personnelles des citoyens.

Cette opération de recrutement, qui intervient dans un contexte de transformation numérique accélérée, s'inscrit dans une dynamique plus large visant à moderniser les institutions et à renforcer la confiance des citoyens dans l'écosystème numérique.

L'ANPDP, pilier de la protection des données, se positionne ainsi comme un acteur clé de cette transformation, jouant un rôle essentiel dans la sensibilisation, la régulation et le contrôle du traitement des données à caractère personnel.

L'objectif principal de ce recrutement est double : d'une part, renforcer les capacités opérationnelles de l'ANPDP, lui permettant d'accomplir

pleinement ses missions de contrôle et d'audit ; d'autre part, assurer la conformité des acteurs publics et privés aux réglementations en vigueur en matière de protection des données. Les nouvelles recrues auront pour mission de veiller au respect de la législation en vigueur, notamment la loi sur la protection des données personnelles, garantissant ainsi les droits et libertés fondamentales des individus. Les futurs contrôleurs et auditeurs seront déployés sur le terrain, au sein des établissements publics et privés, ainsi qu'au sein des personnes physiques traitant des données personnelles.

Ils auront pour tâche de réaliser des audits, des contrôles de conformité et des enquêtes, afin de s'assurer que les données sont traitées de manière légale, transparente et sécurisée.

Leurs actions contribueront à prévenir les violations de données, à sanctionner les manquements et à promouvoir une culture de protection des données à tous les niveaux de la société.

Cette initiative de l'ANPDP est d'autant plus importante que la numérisation de la société s'accélère.

Les données personnelles sont collectées, traitées et partagées à une échelle sans précédent, ce qui expose les individus à de nouveaux risques,

tels que la violation de la vie privée, le vol d'identité ou la discrimination.

Face à ces menaces, il est impératif de renforcer les mécanismes de contrôle et de protection.

L'ANPDP, consciente de ces défis, a décidé d'investir dans le capital humain, en recrutant des professionnels qualifiés et formés.

Ces nouveaux experts seront formés aux dernières technologies, aux meilleures pratiques et aux évolutions juridiques en matière de protection des données.

Ils joueront un rôle essentiel dans la sensibilisation du public, la formation des professionnels et l'amélioration continue des processus de contrôle et d'audit.

L'ANPDP a annoncé que des informations détaillées sur les conditions de recrutement et les modalités de participation seront prochainement disponibles sur son site web officiel.

Les candidats intéressés sont encouragés à se tenir informés et à postuler à cette opportunité unique de contribuer à la protection des données personnelles en Algérie.

Cette initiative ambitieuse témoigne de l'engagement de l'État à faire de la protection des données une priorité, et à garantir aux citoyens un environnement numérique sûr et respectueux de leurs droits fondamentaux.

GUELMA Portes ouvertes sur les services numériques d'Algérie Télécom

Des portes ouvertes sur les services numériques d'Algérie Télécom ont été organisées mardi à Guelma à l'intention des organismes et entreprises publiques et privées pour leur présenter les solutions numériques innovantes à même d'améliorer les performances et consolider le processus de la transition numérique. L'expert et directeur des offres à la direction générale d'Algérie Télécom, Adlane Koufi a présenté, lors de cette manifestation tenue à l'hôtel public Mermoura, une communication sur les solutions numériques développées par cette entreprise au profit des organismes administratifs et entreprises.

Ces solutions, a-t-il indiqué, inclut la cybersécurité, la protection des systèmes et données, la téléconférence, l'organisation technique de rencontres et manifestations et des services de télécommunications à très haut débit.

Les débats au terme de cette intervention ont évoqué la possibilité pour le secteur de la santé de la wilaya de recourir en cas de besoin à la plateforme d'Algérie Télécom pour certains consultations médicales, l'interprétation de certains examens et l'élaboration de rapports médicaux par des médecins du dehors de la wilaya.

Les représentants de certaines entreprises ont notamment découvert à l'occasion le service de mise en réseau de leurs filiales pour la tenue de réunions virtuelles.

La rencontre a connu la participation de représentants des directions exécutives de la wilaya, d'organismes administratifs et d'entreprises publiques et privées.

APS

PUBLICITÉ



Réf : 6393 /DG/OPGI/DMO/2025

BOURA, le 31/12/2025

Mise en demeure N° 01

Projet : 40 / 2000 Logements Publics Locatifs à AIN LAHDJAR
Lot : TCE y compris VRD + COMMERCES.
Entreprise : ETUDES ET REALISATIONS BTPH OULEBSIR Abdelhamid.

- Vu la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
- Vu le marché de réalisation du projet des 40/2000 Logements Publics Locatifs à AIN LAHDJAR en Lot TCE y compris VRD + Commences, approuvé en date 30/04/2025 sous le N° 173.
- Vu le délai contractuel de réalisation de Dix (10) mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°02 notifié à l'entreprise en date du 30/04/2025.
- Vu les procès-verbaux de constat de chantier établis par le maître de l'ouvrage et le maître de l'œuvre en date du 28/12/2025, 30/12/2025 et 31/12/2025, constatant que le rythme de travaux est faible et manque de moyens humains et matériels et demandant à l'entreprise d'accélérer la cadence des travaux, renforcer le chantier en moyens humains qualifiés, approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires.

L'entreprise ETUDES ET REALISATIONS BTPH OULEBSIR Abdelhamid, domiciliée à Cité 94/1088 logements Bt 08 local 14- Bouira , Wilaya De Bouira, est mise en demeure dans un délai de Huit (08) jours à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de :

- Accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré,
- Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier,
- Approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires,
- Prévoir une double équipe (3x8h) ou (2x10h) conformément aux clauses contractuelles du marché des travaux.
- Respecter le planning des travaux pour achever le projet.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, le Maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Education Nationale

Direction de l'Education de la Wilaya de Bouira

NIF : 097410019051824

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la direction de l'éducation de la wilaya de BOUIRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 30/DE/2025 en date du 21/10/2025 relatif à l'opération de « Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle moyen y compris chauffage et climatisation ». A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière, suivant les critères de choix et la méthodologie contenus dans le cahier des charges approuvées par la comité des marchés de la wilaya ; que le marché est attribué comme suit :

LOTS N°	Soumissionnaires attributaires provisoire	Montant de la soumission en TTC	Montant après correction en TTC	Note globale /40	Délai d'exécution	Observation
Lot N°11 : Matériel de tirage et reproduction	Talbache Mohamed El Amine	24 775 800.00 DA	24 775 800.00 DA	35.66	15 jours	Mieux disant

Ainsi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter du premier affichage de cet avis dans les journaux nationaux et BOMOP.

Ainsi conformément à l'article 82 du même décret, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du service de la direction d'éducation au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financière.

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Master Crimes Saison 3

Louise Arbus et Oscar traversent Paris à bord d'un bateau de la brigade fluviale. Ils passent devant la Tour Eiffel et se dirigent vers l'île aux Cygnes où les attend Delandre. Louise a des paillettes dans les yeux, Oscar ne pouvait pas lui faire plus plaisir : Oscar lui offre Paris et une scène de crime. Louise pense qu'il a quelque chose à se faire pardonner et insiste pour savoir ce que c'est. Oscar résiste et se défend d'avoir fait quoi que ce soit. Plutôt que de chercher la petite bête, Louise devrait se concentrer sur leur prochaine affaire : le corps sans vie d'une jeune femme vient d'être découvert au pied de la statue de la liberté. La victime est vêtue d'une robe de mariée, elle a été étranglée et ses yeux ont été crevés....

Envoyé spécial*ENVOYÉ SPÉCIAL**Meurtres à... Saison 8**Playing Nice Saison 1**PLAYING NICE**Qui veut être mon associé ? Saison 6*

Une sixième saison démarre pour cette émission au cours de laquelle des investisseurs s'appretent à découvrir des entrepreneurs en quête de soutien. Trois amis passionnés originaires d'Annecy réinventent la bougie avec Poudrée, un concept simple et novateur : des perles de cire 100 % végétales, parfumées à Grasse, à verser dans n'importe quel contenant. Aïko Leroux présente un antivol révolutionnaire, tandis qu'Emile Menetrey explique le concept de Smartphone ID.

Au sommaire : "Copropriétés : enquête sur les abus des syndics". Le syndic de copropriété gère la vie d'un immeuble. Mais dans ce secteur qui brasse des milliards, nombreux sont ceux qui dénoncent mauvaise gestion ou fraudes. - "Gomme arabique : l'ingrédient invisible qui finance la guerre au Soudan". La gomme arabique, un ingrédient essentiel de l'industrie mondiale, est produite majoritairement au Soudan, un pays ravagé par la guerre depuis avril 2023. Enquête sur la responsabilité des acteurs français et internationaux face à un produit qui finance indirectement une guerre meurtrière. - "Obligation alimentaire : ils refusent de payer pour leurs parents".

Dans cette huitième saison de "Meurtres à...", les téléspectateurs sont invités à plonger au cœur des régions françaises, chacune offrant son propre cadre pittoresque et ses traditions uniques. Chaque épisode dévoile une enquête politique captivante, où les meurtres sont inextricablement liés à des légendes locales, des coutumes ancestrales ou des éléments du patrimoine historique. Les enquêteurs doivent naviguer à travers des histoires séculaires et des mystères en fous pour déceler la vérité. Cette saison met en lumière des destinations emblématiques telles que le Pays cathare, avec ses châteaux médiévaux, et la ville de Toulouse, riche en culture et en histoire.

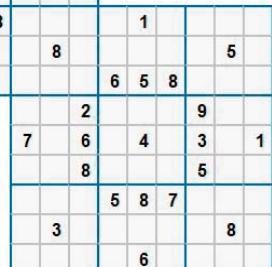
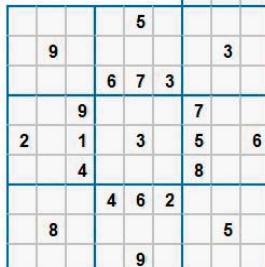
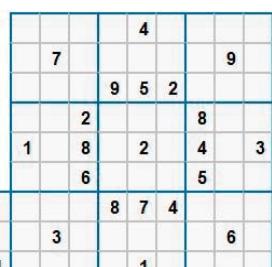
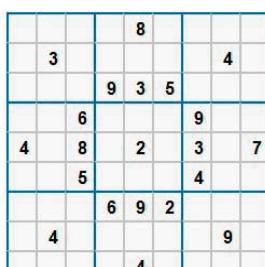
La vie de Pete et Maddie bascule lorsque l'hôpital les convoque pour leur expliquer que leur fils Theo a été échangé à la naissance avec le bébé d'un autre couple, Miles et Lucy Lambert. Après cette terrible annonce, les deux familles se rencontrent pour discuter de leur avenir et de celui de leurs fils...

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2897

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:

"Il y a des hommes qui ne reculent devant rien lorsqu'il s'agit de nuire aux autres."

Jules-Paul Tardivel;

Mots croisés n°2897



1 - Sultane à belle imagination
2 - Parfumeras agréablement
3 - Sorbier cultivé - Terrains découverts à marée basse

4 - Flétrir - Thésaurisa

5 - Figure sur la glace - Grande ferveur

6 - Hermétique - Elu proche de Lourdes

7 - C'est pareil mais très réduit - Vétille - Pas les autres

8 - Dans le fond, c'est un système d'écoutre - Peser la caisse vide

9 - Installe un bon soutien - Rare

10 - Revient à la hauteur - Réseau mondial

A - Détacher du profane

B - Gibet - Equipe

C - Troupes indisciplinées - Pianiste bitterois

D - Brouilleraït

E - Ne pas apprécier du tout - Utiliser le produit de ses ouvrières

F - Quart d'an - Cantine à vache - Sigle de société

G - Feraient preuve d'humour

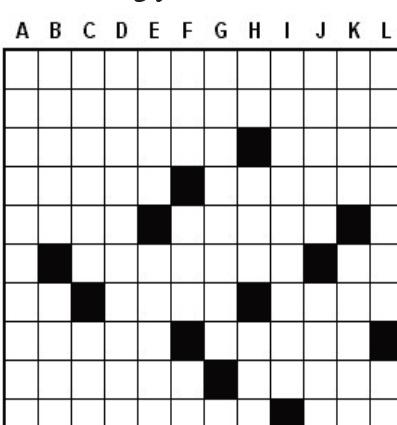
H - Brillant exécuteur - Endosse - Cri de maladroit

I - Adepte dévoué

J - Use le relief - Il l'éclaire dans la pub

K - Faux plafond - Erreur ridicule

L - Passé pour voir - Extraterrestre abonné au téléphone



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1597

Solution

7	5	1	2	8	4	6	3	9
8	3	9	7	6	1	2	4	5
2	6	4	9	3	5	1	7	8
3	7	6	4	5	8	9	2	1
4	9	8	1	2	6	3	5	7
1	2	5	3	7	9	4	8	6
6	8	3	6	9	2	7	1	4
6	4	7	8	1	3	5	9	2
9	1	2	5	4	7	8	6	3

Mots Croisés n°2897

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	C	H	E	H	E	R	A	Z	A	D	E
2	A	R	O	M	A	T	I	S	E	R	A	S
3	C	O	R	M	I	E	R		L	A	I	S
4	R	I	D	E	R		A	M	A	S	S	A
5	A	X	E	L		P	I	E	T	E		Y
6	L		S	E	C	R	E	T	E		P	E
7	I	D		R	I	E	N		U	N	E	S
8	S	O	N	A	R		T	A	R	E		R
9	E	T	A	I	E	S		I	S	O	L	E
10	R	A	T	T	R	A	P	E		N	E	T

Grille géante N°1507

• E • M • C • O • E • L • U
 • A C T U M A L L I S A T I N O N U S R
 • H A R C E C E L L E E C P I T E R
 • M A R I E E R A I E S C O P I T E R
 • N I E R A I E S C O P I T E R
 • O T E B I S S E S C O M P E T E S
 • I R R E M I S S I B L E E S O S I E
 • A L L E A M O B T E N E B U E E S
 • L L B E N I O L T E N E B U E E S
 • P O T D O S I L O A T E S E C R I
 • N O E L I N E S U S I T E R
 • A N I M I M I S T E S R B I T E R
 • A L I E N E R F L A I N I R
 • A G E S S O E T R E N T S E R T
 • E T T O B T U R E N T S E R T
 • A S T E R P A X E N T S E R T
 • * E B A H I R A M E L L A I E T
 • A S S A S G I R E V A I S D E N T E R
 • U R E L I E R E V A I S D E N T E R
 • B A R B U E R A D E R U E R
 • S F A X P L E U R E R

SAUT À SKIS

Previc remporte la Tournée des quatre tremplins

Le Slovène Domen Prevc a remporté la prestigieuse Tournée des quatre tremplins de saut à skis à Bischofshofen (Autriche) mardi, dix ans après son frère aîné Peter.

Vainqueur des deux étapes allemandes, à Oberstdorf et Garmisch-Partenkirchen, Prevc, 26 ans, a terminé 2e sur le tremplin de Bischofshofen avec des sauts à 138 et 138,5 m (299,8 pts).

Il a été devancé par l'Autrichien Daniel Tschöfenig (137 et 140,5 m, 303,9 pts), vainqueur sortant de la Tournée. Il avait également terminé 2e du concours Innsbruck (Autriche) dimanche derrière le Japonais Ren Nikaido.

Au classement final de l'épreuve créée en 1953, Prevc a devancé avec son total de 1.195,6 points deux Autrichiens, Jan Hörl (1.153,3 pts) et Stephan Embacher (1.123,5 pts).

Le Slovène est issu d'une famille connu dans le saut à skis: son frère Peter a remporté la Tournée des quatre tremplins en 2015-16 et le même hiver le globe de N.1 mondial, ainsi que quatre médailles olympiques.

Sa soeur Nika, 20 ans et double championne du monde 2025, survole la Coupe du monde féminine et a signé ce mardi à Víllach, en Autriche, sa septième victoire de l'hiver sur le circuit mondial.

Prevc réalise la meilleure saison de sa carrière en Coupe du monde: le double champion du monde 2025, détenteur du record du monde de vol à skis avec un bond à 254,5 mètres, a déjà remporté sept concours du circuit mondial cet hiver et sera le favori des JO-2026 de Milan Cortina (6-22 février).

DAKAR-2026/AUTO

Abandon du tenant du titre, le Saoudien Al Rajhi



Le tenant du titre, le Saoudien Yazeed Al Rajhi, a annoncé mercredi son abandon du Dakar-2026 en raison de problèmes mécaniques sur son auto, selon l'organisateur.

"Victime de problèmes techniques sur son auto, Yazeed Al Rajhi annonce son intention de quitter l'étape au km 234. Le vainqueur du Dakar 2025 perd ses chances au classement général et ne doublera pas la mise cette année", indique l'organisation.

Le pilote de 44 ans, qui évolue à domicile sur les pistes saoudiennes, avait déjà connu un début d'épreuve compliqué et n'était mercredi matin que 19e au classement général. Vainqueur surprise l'année passée, Yazeed Al-Rajhi a vu son véhicule le lâcher au pire moment puisque mercredi et jeudi se dispute la première étape marathon: il n'y aura donc pas d'assistance technique pour les concurrents mercredi soir à l'issue des 452 km de spéciale. Ils devront faire escale sur un bivouac minimaliste, à l'ancienne, sans possibilités d'effectuer de grosses réparations.

Vainqueur de l'épreuve l'année passée, associé au copilote l'Allemand Timo Gottschalk, Al Rahji avait subi en avril dernier un gros accident en course, en Jordanie.

APS

EQUITATION

Concours inter-membres de saut d'obstacles trophée «Yennayer 2976» ce week-end à Oran

Un concours inter-membres de saut d'obstacles, trophée "Yennayer 2976", aura lieu ce week-end au centre équestre "Etrier Oranais" à Es-Senia (Oran), a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par le club amateur équestre "Etrier Oranais", dans le cadre des festivités célébrant le Nouvel An amazigh "Yennayer 2976", verra la participation d'une soixantaine de cavaliers et cavalières toutes catégories de l'école de formation équestre de l'Etrier oranais.

Neuf épreuves sont au programme de ce challenge destiné aux jeunes cavaliers et seniors sur des obstacles allant de 80 cm à 1,20 mètre.

En marge de ce concours aura lieu un baptême sur poney pour permettre aux enfants de 5 à 10 ans de découvrir le plaisir de monter à cheval, encadré par des moniteurs.

Ce rendez-vous hippique constituera une belle opportunité pour jauge le niveau des cavaliers et



cavalières, notamment celui des jeunes qui est en continuelle progression et pour bien se préparer pour la nouvelle saison sportive 2026.

MÉDÉA

Réhabilitation en cours de plusieurs salles omnisports

Les travaux de réhabilitation de plusieurs salles omnisports sont en cours à Médéa, dans le cadre de la mise à niveau des infrastructures sportives de la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Il s'agit des salles omnisports de Berrouaghia, de

Aïn-Boucif et de Chellalet-El-Adhaoura, dont les travaux de réhabilitation affichent un taux d'avancement estimé à 60 %, a-t-on fait savoir.

Une enveloppe financière d'un montant de 70 millions de DA a été consacrée à cette opération, a-t-on noté, précisant que les trois salles objet de rénova-

tion seront rouvertes à nouveau, au courant du 1er semestre de l'année 2026.

A rappeler qu'une opération de réhabilitation, réalisée durant l'année 2025, a ciblé six Maisons de jeunes et huit complexes sportifs de proximité situés dans les communes de Tablat, Sidi-Ziane, Harbil, Azzizia, Boughezoul, Sidi-Ziane,

Draa-Smar, Hannacha et Berrouaghia, selon la DJS.

Sept autres structures sportives localisées à Ksar-El-Boukhari, Medea, Tablat, El-Omaria, Beni-Slimane, Berrouaghia et Chahbounia ont été dotée, au titre de l'exercice 2025, de nouveaux équipements pour optimiser leur fonctionnalité, a souligné la même source.

CYCLISME

Le Challenge national 2026 en plusieurs étapes, avec attribution de points

La fédération algérienne de cyclisme a annoncé mercredi l'organisation d'un Challenge national en plusieurs étapes durant l'année 2026, et qui sera destiné uniquement aux catégories Junior/Elite, avec attribution de points aux vingt premiers classés, suivant un barème prédéfini.

"Ce Challenge, ouvert uniquement aux cyclistes des catégories +Junior-Elites+ dûment licenciés à une Ligue affiliée à la FAC, est organisé sur des épreuves dûment inscrites au calendrier national et proposée par les ligues. Le coureur qui totalisera le plus grand nombre de points durant

toutes les épreuves sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité au temps au classement général individuel final entre deux ou plusieurs coureurs, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, en cas de nouvelle égalité, le meilleur classement de la dernière compétition déterminera le vainqueur" a détaillé l'instance fédérale à propos de cette compétition.

"En cas d'une participation d'une équipe étrangère, l'attribution des places au classement au temps des coureurs algériens se fera intégralement, sauf pour la dotation selon l'ordre d'arrivée de la course" a-t-elle encore précisé dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

L'attribution des points au classement général individuel, aux temps, pour les 20 premiers coureurs classés de chaque épreuve est de : 30-25-23-20-18-17-15-13-11-10-8-7-6-5-4-3-2-2-1-1. Ce Challenge sera organisé sur des épreuves dûment inscrites au calendrier national et proposée par les ligues. Concernant le classement général par équipes, il sera établi par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues.

Des courses Beach Race le 12 janvier à Jijel

Des courses Beach Race (toutes catégories), sur sable tout terrain, se dérouleront le 12 janvier courant à Jijel, a annoncé hier la Ligue locale de la discipline, coorganisatrice de l'événement avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, sous l'égide de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

La participation sera ouverte aussi bien aux poussins, aux écoles, aux benjamins, aux minimes, aux cadets, aux juniors, aux seniors qu'à



vétérans. "Les jeunes catégories, comprenant les cyclistes âgés entre 9 et 14 ans concourront sur une distance de dix kilomètres, alors que leurs aînés, qui ont entre 15 et 60 ans, concourront sur une distance de 30 kilomètres" a-t-on détaillé de même source.

Le coup d'envoi de ces courses sera donné à 14h00, sur les sables fins de la plage d'El Aouana, relevant de la wilaya de Jijel.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (15^E JOURNÉE)

Lutte chaude pour la place de dauphin, match à 6 points à El-Bayadh

La 15e et dernière journée de la phase "aller" du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, propose un plateau de choix avec les chocs, CRB-JSK, USMA-MCO et CSC-JSS qui se disputent les places d'honneur du podium, alors que le bas du tableau, sera dominé par un certain, MCEB-ESM, les deux actuels derniers au classement.

D'abord, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger (1er - 35 pts), fort d'une avance sécurisante de 11 points sur son plus proche poursuivant, tentera son titre honorifique de champion d'hiver, sur le terrain de l'ASO Chlef (14e - 13 pts) avec l'intention de boucler avec beauté son admirable parcours de l'aller.

Son adversaire du jour, pas encore rassuré sur son avenir, n'est pas facile à manier sur son terrain du stade "Boumezrag" et décidé à mener la vie dure aux camarades du gardien algérois, Alexis Guendouz.

Cette 15e journée sera déterminante pour désigner le "dauphin", qui concerne pas moins de cinq potentiels candidats. C'est l'affiche entre le, CR Belouizdad (2e - 24 pts) et la JS Kabylie (8e - 20 pts) qui attire l'attention générale. Les "Rouge et Blanc" auteurs d'une belle remontée au classement général, affronteront au stade Nelson-Mandela de Baraki, une équipe

des Canaris en nette baisse de régime comme l'attestent ses deux derniers nuls décrochés dans la douleur à Tizi-Ouzou, face au MCA et au MB Roussel.

Cette belle affiche, qui attirera un public nombreux, dévoilera les véritables intentions des deux équipes toujours en course pour les places d'honneur.

L'autre choc USM Alger-MC Oran, ne manque pas également d'intérêt dans la mesure où les deux formations sont candidates à la deuxième place. Les Usmistes (3e - 23 pts), auront les faveurs des pronostics face aux Oranais (4e - 22 pts) peu à l'aise loin de leur base.

A Constantine, le CSC (10e - 19 pts) accueillera une équipe de la JS Saoura (4e - 22 pts) au terme d'une forme ascendante ces derniers temps. Les "Safaris" battus sur le fil, lundi soir à Douéra (1-0), veulent boucler la phase "aller" par un succès pour rester dans le sillage du groupe de tête avant l'entame de la 2e



phase de la compétition. Le stade du 20 août 1955 (Alger), abritera un intéressant duel entre deux clubs aux dents longues à savoir, l'ES Ben-Akoun (8e - 20 pts) et l'Olympique Akbou (4e - 22 pts). Ces deux équipes ayant rivalisé avec honneur, face aux cadors de la compétition, comptent confirmer leur excellent parcours accompli jusque-là.

Le match, MB Roussel (11e -

17 pts) - USM Khenchela (7e - 21 pts) aura l'allure d'un derby de l'Est. La formation du MBR qui a raté de peu l'exploit à Tizi-Ouzou, compte exploiter l'avantage du terrain, pour venir à bout de l'USMK capable de brouiller les cartes des locaux.

A Sétif, l'ESS (13e - 15 pts), détiendra le Paradou AC (12e - 16 pts) dans un match très équilibré entre deux équipes séparées d'une petite longueur.

Enfin, le stade d'El-Bayadh, abritera un match à six points entre le MCEB (16e - 3 pts) et l'ES Mostaganem (15e - 9 pts), soit les deux équipes menacées par le spectre de la relégation en Ligue 2 amateur, raison pour laquelle, les 22 joueurs livreraient cette partie la peur au ventre et la défaite est interdite pour ne pas compliquer davantage leur situation.

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-EST)/ JSD JIJEL

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Mohamed Manaa

La direction du club de la JSD Jijel a annoncé la séparation à l'amiable avec l'entraîneur Mohamed Manaa, ainsi que celui de l'ensemble de son staff technique, a annoncé mardi soir le club évoluant en Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est.

"La direction de la JSD Jijel annonce qu'à la suite d'une réunion avec l'entraîneur Mohamed Manaa, il a été décidé de résilier d'un commun accord son contrat, ainsi que celui de l'ensemble de son staff technique. La direction le remercie sincèrement pour son implication au sein de l'équipe et lui souhaite plein succès dans ses projets futurs", indique un



communiqué publié par le club sur ses réseaux sociaux.

Il a également été décidé de résilier les contrats de Djamel Hadji et du gardien Amine Boussafer, en leur souhaitant à tous deux une meilleure continuation.

Par ailleurs, la direction a décidé de mettre fin à sa collaboration avec le joueur Mehdi Kadri, en raison de ses absences répétées pour cause de maladie et de son incapacité à fournir le plus escompté depuis son arrivée l'été dernier, ce qui a

empêché le club de bénéficier de ses performances durant la première moitié de saison.

"La direction du JS Jijel affirme que ces décisions s'inscrivent dans une démarche de restructuration interne visant à promouvoir un esprit de responsabilité et de discipline, dans l'intérêt supérieur de l'équipe", a conclu la direction du club dans son communiqué.

A la fin de la phase retour du Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est, la JSD Jijel occupe la cinquième place avec un total de 26 points, à sept longueurs du leader l'US Biskra (33 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (15^E JOURNÉE)

Le programme des matches

Programme des rencontres comptant pour la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues jeudi et vendredi Jeudi 8 Janvier 2026:



MC El Bayadh - ES Mostaganem	(14h00)
ES Ben Aknoun - O. Akbou	(14h00)
ES Sétif - Paradou AC	(17h45)
USM Alger - MC Oran	(20h00)
Vendredi 9 janvier 2026:	
ASO Chlef - MC Alger	(16h00)
CS Constantine - JS Saoura	(16h00)
MB Roussel - USM Khenchela	(16h00)
CR Belouizdad - JS Kabylie	(18h00)

Classement:	Pts	J
1. MC Alger	35	14
2. CR Belouizdad	24	14
3. USM Alger	23	14
4).JS Saoura	22	14
--). O. Akbou	22	14
--). MC Oran	22	14
7). USM Khenchela	21	14
8). ES Ben Aknoun	20	14
--).JS Kabylie	20	14
10). CS Constantine	19	14
11). MB Roussel	17	14
12). Paradou AC	16	14
13). ES Sétif	15	14
14). ASO Chlef	13	14
15). ES Mostaganem	9	14
16). MC El Bayadh	3	14.

APS

CAN-2025

Les Verts de retour dans la cour des grands

Solide et déterminée, l'équipe nationale de football a franchi l'écueil des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en éliminant brillamment la RD Congo au terme d'un match haletant (1-0, après prolongation), confirmant ainsi son ambition d'aller au bout du tournoi.

Une qualification arrachée au mental et à la maîtrise collective, qui vient confirmer le retour des Verts au plus haut niveau continental.

Rigoureux défensivement, patients dans l'élaboration du jeu et solides sur le plan mental, les coéquipiers de Rafik Belghali ont envoyé un message clair : l'Algérie a retrouvé son rang et avance avec ambition.

Au-delà du résultat, cette victoire met en évidence l'empreinte grandissante du sélectionneur national Vladimir Petkovic, capable d'adapter son équipe aux exigences du très haut niveau.

Face à la RDC, le technicien bosnien a su alterner entre deux schémas tactiques, passant de son organisation initiale

à un dispositif réajusté en cours de rencontre. Un choix payant, soutenu par la profondeur de banc et une lecture pertinente des temps forts, illustrant la maturité tactique d'une sélection algérienne en pleine montée en puissance.

Cette richesse de l'effectif s'est concrétisée par le but libérateur inscrit par Adil Boulbina, à une minute de la fin de la prolongation, symbole d'un coaching gagnant.

L'équipe nationale a toutefois dû composer avec des pénins physiques. Le milieu de terrain Ismaël Bennacer, blessé et remplacé en début de seconde période (49e), est venu allonger la liste des absents, après Samir Chergui et Mohamed Amine Tougai, sans ou-

blier Jaouen Hadjadj, forfait pour le reste de la compétition.

Opposée à une RD Congo en pleine confiance, invaincue depuis huit matches toutes compétitions confondues et récemment qualifiée pour le barrage intercontinental du Mondial-2026, l'Algérie a passé avec succès son premier véritable test révélateur dans ce tournoi.

Cap sur le Nigeria

En quarts de finale, l'Algérie affrontera samedi le Nigeria (17h00), facile vainqueur du Mozambique (4-0).

Les Super Eagles présentent jusqu'ici la meilleure attaque du tournoi avec 12 buts inscrits, témoignant de leur redoutable



puissance offensive. Un défi de taille attend donc les Verts, appels à éléver encore leur niveau de jeu.

Ce choc ravivera également de glorieux souvenirs : la dernière confrontation entre l'Algérie et le Nigeria en phase finale de la CAN remonte à la demi-finale de l'édition 2019 en

Egypte, remportée sur le fil par les Verts (2-1) sur la route du sacre continental.

Six ans plus tard, l'Algérie avance avec la même conviction : celle d'une équipe qui se renforce match après match et assume désormais pleinement son statut de prétendante au titre.

Déclarations de joueurs

Riyad Mahrez (capitaine d'équipe) : "On savait que nous allions disputer un match fermé. Ils étaient bien en place et nous aurions dû être plus patients dans leur zone, au lieu de conclure trop vite les actions ou de multiplier les centres.

L'essentiel est que nous sommes restés solides et bien dans le match, ce qui a finalement joué en notre faveur.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé : ils n'ont pas eu beaucoup d'occasions. Dans l'ensemble, nous méritons cette qualification. Je suis là pour motiver et guider les jeunes, et nous l'avons bien fait ce soir. Nous sommes tous contents.

Himad Abdelli (milieu de terrain) : "Je suis très heureux d'être entré en jeu lors de cette rencontre. Tout s'est bien passé pour moi et je suis surtout très content pour l'équipe.

Nous avons réalisé un très bon match : la RD Congo n'a pas été dangereuse.

Nous avons marqué à la fin, mais nous aurions pu le faire pendant les 90 minutes. Nous formons une grosse équipe et nous sommes confiants pour la suite."

Rayan Aït-Nouri (défenseur) : "J'ai essayé de donner le maximum. Je ne me sentais pas au top, j'étais malade ces derniers jours, mais pour ce maillot, je donne tout.

J'avais vraiment à cœur de jouer ce match. C'était un rendez-vous très attendu, la RD Congo compte d'excellents joueurs, mais nous avons réussi à nous qualifier.

Nous sommes très contents et je salue l'apport précieux de nos supporters."

Aissa Mandi (défenseur) : "Je pense que nous avons été très solides, avec un état d'esprit irréchable. La délivrance est venue d'un joueur pro n'avait pas beaucoup joué jusqu'ici, mais qui a été récompensé. Tout le monde est important, ce n'est pas juste des paroles : Boulbina est entré et a inscrit le but de la qualification

n. Nous, les anciens, sommes là pour conseiller les jeunes qui disputent leur première CAN. La solidité défensive est le fruit du travail collectif : tous les joueurs sont impliqués."

BENSEBAÏNI : «On est fiers de cette qualification»

Le défenseur central de l'équipe nationale de football, Ramy Bensebaini, a exprimé sa fierté et son émotion à l'issue de la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, acquise mardi soir au bout du suspense, face à la RD Congo (1-0, après prolongation).

"Honnêtement, c'est une qualification méritée, pour un pays, pour un peuple, pour l'Algérie tout simplement. On est fiers de ce résultat et de cette qualification", a-t-il déclaré en zone mixte à l'issue de la rencontre. Au bout du suspense, la sélection algérienne s'en est remise à l'attaquant Adil Boulbina, auteur d'un but d'an-

thologie à une minute de la fin de la prolongation (119e). Reconnaissant la valeur de l'adversaire, le sociétaire du Borussia Dortmund a estimé que la tâche n'avait pas été simple face à une formation congolaise "solide".

"Le Congo a une bonne équipe, avec de très bons joueurs. C'était compliqué de les presser et de les faire déjouer", a-t-il expliqué, avant de mettre en avant la patience et la rigueur tactique des Verts.

"On savait qu'à tout moment on allait avoir des occasions ou des situations pour marquer. Il ne fallait pas se précipiter, être forts défensivement, et on savait que ça finirait par arriver", a-t-il ajouté. Evoquant le but décisif ins-

crit par Boulbina, entré en cours de jeu quelques minutes plus tôt, le défenseur algérien n'a pas caché son admiration.

"Il en a déjà mis pas mal, des buts comme ça. Même avant qu'il frappe, j'étais en train de célébrer, je savais que ça allait finir au fond. Je suis content pour lui, fier de son travail", a-t-il confié.

Désormais tourné vers la suite de la compétition, Bensebaini a insisté sur la nécessité de bien récupérer avant le prochain rendez-vous, samedi face au Nigeria (17h00). "On va bien se reposer et bien se préparer pour le prochain match face au Nigeria", a-t-il conclu.

"Adil Boulbina (homme du match) :

"Félicitations au peuple algérien pour cette qualification. Je suis entré en jeu et j'ai marqué ce but, mais c'est le fruit de l'effort de toute l'équipe, pas uniquement de Boulbina.

Dans ce genre de tournois, tout le monde doit rester concentré, titulaires comme remplaçants. L'aspect mental est très important.

Dieu merci, j'ai eu la réussite ce soir et j'espère que cette qualification en appellera d'autres.

J'avais le pressentiment de marquer, mais pas de cette belle manière.

Je remercie les supporters algériens pour leur soutien précieux : ils sont derrière nous partout où nous jouons, après la fin du match, j'ai pleuré en pensant à eux.

Nous devons rester concentrés pour franchir le cap des quarts de finale. Mon rêve a toujours été de rejoindre l'équipe nationale, j'ai saisi ma chance, mais le plus important reste la qualification."

Déclarations des sélectionneurs

Déclarations des sélectionneurs des équipes algérienne et congolaise, ainsi que celle de l'homme du match, Adil Boulbina, recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de l'Algérie face à la RD Congo (1-0, après prolongation) mardi soir, en match comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026) :

Vladimir Petkovic (sélectionneur/Algérie) :

"C'était un match difficile. Je pense que nous méritons la qualification au regard des efforts fournis par les joueurs.

Nous avons globalement maîtrisé la rencontre, même si nous avons connu quelques difficultés. Nous avons bien joué collectivement, avec beaucoup de solidarité.

Physiquement, nous étions bien et nous avons couru plus que notre adversaire. Trois ou quatre jours de récupération, ce n'est pas le plus important : l'essentiel est d'être prêt pour affronter le Nigeria en quarts de finale. Nous devons encore éléver notre niveau de jeu et tenter de gagner. Nous attendrons demain pour évaluer l'état des joueurs. Les joueurs ont été soumis à un rythme élevé, il est donc normal d'accuser un peu de fatigue en fin de rencontre. Le plus important est que nous ne déplorons aucune blessure grave ce soir.

Nous disposons d'un groupe formidable et nous avons su saisir le bon moment pour inscrire le but. Concernant la blessure d'Ismaël Bennacer, il a ressenti une douleur à

la jambe et sera évalué sur le plan médical avant toute conclusion. Je remercie nos supporters pour leur soutien tout au long du match et j'espère qu'ils seront encore nombreux face au Nigeria.

Tous les joueurs présents sur le banc sont des jokers. Boulbina a été excellent : il a reçu une belle passe décisive et a su l'exploiter pour marquer le but.

Sébastien Desabre (sélectionneur/RD Congo) :

"Nous sommes forcément déçus par l'issue de la rencontre. C'était un match de très haut niveau entre deux belles équipes. Le but encassé en fin de prolongation fait mal. Nous avons tout donné pour nous qualifier, mais cela n'a pas suffi. Nous sommes tombés sur une très bonne équipe algérienne.

Les joueurs sont bien entrés dans la rencontre.

Nous avons réalisé une belle deuxième période et, physiquement, nous étions au niveau. Mais nous nous sommes fait surprendre sur un contre, alors que nous avions le ballon. Nous avons disputé trois matchs de poule intéressants, c'est aussi pour cela que la déception est grande.

Je félicite l'Algérie et je leur souhaite d'aller le plus loin possible dans la compétition. Je n'ai rien à reprocher aux joueurs, il faut garder la tête haute. Il faudra bien analyser ce qui n'a pas fonctionné et se reconcentrer sur un objectif très important qui nous attend en mars prochain (barrage intercontinental de la Coupe du monde 2026, NDLR).



MILAN

PROLONGATION IMMINENTE POUR MAIGNAN

L'AC Milan touche au but dans le dossier Mike Maignan (30 ans, 20 matchs toutes compétitions cette saison). En fin de contrat en juin prochain, le gardien français va prolonger avec le club lombard, l'officialisation étant attendue très prochainement. Selon Sky Sport Italia, un accord a été trouvé jusqu'en juin 2031, avec un salaire parmi les plus élevés de l'effectif, estimé à 5,7 M€ net par saison, pouvant grimper avec les bonus. Un feuilleton qui se referme pour Milan, pleinement satisfait des performances et du leadership de son capitaine.

SANTOS UN AN DE PLUS POUR NEYMAR

Neymar (33 ans) prolonge à Santos. Après plusieurs semaines de discussions, la formation brésilienne a officialisé la prolongation de son attaquant jusqu'à la fin de l'année 2026. Un choix assumé de stabilité pour le joueur, qui a décidé de s'inscrire dans la durée avec son club formateur.

Actuellement en convalescence après une opération au genou gauche, Neymar vise un retour à la compétition à la mi-février. S'il part de loin après de longs mois compliqués, l'international brésilien nourrit toujours l'espoir de retrouver son meilleur niveau et de postuler à une place avec le Brésil pour la Coupe du monde 2026.

LIVERPOOL PORTE FERMÉE POUR CHIESA ?

A l'occasion de ce mercato d'hiver, l'ailier de Liverpool Federico Chiesa (28 ans, 14 apparitions et 2 buts en Premier League cette saison) a été associé à la Juventus Turin et à Naples. Mais selon les informations du média Sky Sports ce mardi, un mouvement de l'international italien est très peu probable en janvier.

En effet, les Reds n'envisagent pas un départ de l'ancien Turinois, sous contrat jusqu'en juin 2028. Puis pour l'instant, le champion d'Angleterre en titre n'a reçu aucune proposition concrète pour Chiesa. Dans le même temps, Sky Italia précise que Liverpool pourrait tout de même écouter si des offres arrivent pour un transfert définitif du Transalpin...

BARCELONE CANCELO, LES MOTS DE FLICK

Comme nous vous l'indiquions lundi, le FC Barcelone devrait enregistrer le retour du latéral droit d'Al-Hilal João Cancelo (31 ans) dans le cadre d'un prêt sur ce mercato d'hiver. En conférence de presse ce mardi, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick a évoqué ce dossier.

"Comment ce choix a-t-il été effectué ? J'en ai discuté avec mon staff. Si Ronald Araújo revient, nous aurons suffisamment d'options au poste de défenseur central. Je tiens également à préciser que le transfert de Cancelo n'est pas encore finalisé. Mais s'il se concrétise, j'en serai ravi car il nous offrira des options supplémentaires. C'est un bon choix et un joueur de qualité. (...) Je serai satisfait à 100% si nous le recrutons", a commenté l'Allemand.

Un renfort à un coût réduit pour le Barça.

JOAN GARCIA NE S'ENFLAMME PAS

Après la victoire face à l'Espanyol Barcelone (2-0) samedi en Liga, l'entraîneur du FC Barcelone Hans-Dieter Flick a encensé son gardien Joan Garcia (24 ans, 13 matchs en Liga cette saison), qu'il considère comme l'un des meilleurs du monde à son poste. De son côté, le jeune talent espagnol a refusé de s'enflammer.

"Je crois que j'ai encore beaucoup de choses à améliorer, j'ai encore une grande marge de progression. Je dois faire de mon mieux. Bien sûr, le match de samedi était spécial, je suis content, mais je sais que je peux encore m'améliorer", a temporisé le portier des Blaugrana devant les médias ce mardi. Sur cette saison 2025-2026, Joan Garcia enchaîne les belles performances avec le club catalan.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Délégué de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

SITUATION EN SOMALIE**M. Attaf prend part à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, mardi, par visioconférence, à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), consacrée essentiellement à la situation en Somalie, a indiqué un communiqué du ministère.



Cette réunion a été consacrée aux récents développements qu'a connus la République fédérale de Somalie, notamment la reconnaissance de la région du «Somalliland» par l'occupation israélienne», précise le communiqué.

Dans son allocution à cette occasion, M. Attaf a réitéré «la condamnation par l'Algérie de la mesure unilatérale prise par l'occupation israélienne» et réaffirmé «sa solidarité

avec la République fédérale de Somalie, pays frère».

Le ministre d'Etat a indiqué que l'occupation israélienne, après avoir entraîné des tragédies et semé le chaos au Moyen-Orient, s'emploie à créer un nouveau foyer de tension et de conflit dans la Corne de l'Afrique».

«Cette mesure israélienne constitue une source de grande inquiétude pour la Somalie, pour la région afri-

caine et pour l'ensemble de la communauté internationale, en raison de la menace qu'elle fait peser sur les efforts de la Somalie en faveur de la consolidation de l'unité nationale, et du risque d'aggravation de l'instabilité dans la région de la Corne de l'Afrique qu'elle entraîne», a précisé M. Attaf, soulignant que cette mesure «piétine un principe africain ancré, celui de l'intangibilité des frontières héritées à l'indépendance» et constitue «une violation des principes fondamentaux de l'ordre international et de la Charte des Nations unies».

«Les récents développements exigent un engagement collectif fondé sur le renforcement de l'unité africaine face aux tentatives de déstabilisation des Etats et d'atteinte à leur souveraineté et à l'intégrité de leurs territoires, ainsi que la nécessité de défendre les règles et principes fondamentaux qui sous-tendent les systèmes africain et onusien», a insisté M. Attaf.

ALGÉRIE - ETATS UNIS**Les relations algéro-américaines sont «fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié» (ambassadrice)**

L'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a salué, mardi, les relations unissant les deux pays, affirmant qu'«elles sont fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié».

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui elle a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, Mme Moore Aubin a souligné la profondeur des relations «fortes, croissantes et fondées sur des valeurs et des objectifs communs, ainsi que sur le respect et l'amitié» entre les deux pays.

Se disant convaincue que les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie sont capables de «réaliser beaucoup ensemble», la diplomate a assuré que «le grand travail accompli dans le cadre des relations solides bâties entre les deux pays se poursuivra». Après avoir rappelé que ces relations bilatérales couvrent les domaines économiques et sécuritaires, l'ambassadrice a déclaré à ce propos: «nous œuvrons au développement de nos capacités en matière de coopération sécuritaire afin de renforcer la stabilité régionale et de lutter contre le terrorisme». Elle a également évoqué les autres domaines de coopération bilatérale entre les deux parties, à l'instar des échanges culturels, éducatifs et agricoles, ainsi que le secteur de l'énergie.

A cette occasion, Mme Moore Aubin a dit avoir exprimé au président de la République sa gratitude pour le grand honneur qui lui a été fait en tant que représentante de son pays et pour le travail accompli avec lui et avec le Gouvernement algérien, une expérience qu'elle a qualifiée d'«édifiante et de fructueuse». Elle est revenue

aussi sur la période durant laquelle elle avait exercé en Algérie en tant que vice-chef de la mission américaine, affirmant que «c'est véritablement un pays exceptionnel par la richesse de sa culture et la générosité de son peuple».

La diplomate a, par ailleurs, évoqué l'histoire commune entre les Etats-Unis et l'Algérie, soulignant qu'il s'agit d'une histoire ancienne et riche, constituant un stimulant et une base solide pour nos relations», s'arrêtant particulièrement sur l'année 1795, date de la signature par les deux pays du Traité de paix et d'amitié, aux termes duquel ils sont convenus de se traiter mutuellement «avec respect et considération».

Dans ce sillage, elle a rappelé la célébration organisée il y a quelques mois à l'occasion du 230e anniversaire de la signature de ce document, avant d'évoquer la date du 5 juillet 1962, lorsque les Etats-Unis d'Amérique figuraient parmi les premiers pays à avoir reconnu l'indépendance de l'Algérie. L'ambassadrice est revenue également sur l'année 1981, lorsque l'Algérie a joué, a-t-elle dit, «un rôle de médiation efficace et déterminant», contribuant de façon substantielle à la libération de 52 diplomates américains pris en otage à Téhéran.

«Ce sont là quelques exemples de l'histoire commune riche et ancienne qui nous unit, et nous continuons d'œuvrer pour rendre nos deux pays plus sûrs, plus forts et plus prospères», a-t-elle conclu.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

ALGÉRIE - ONU**Le ministre de l'Intérieur reçoit la Directrice générale de l'OIM**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, mardi à Alger, la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope, qui effectue une visite officielle en Algérie. Au cours de cette rencontre, consacrée à l'examen des

moyens de coopération entre les deux parties, Mme Pope a salué «le caractère humaniste de l'approche algérienne dans la prise en charge du dossier de la migration illégale». La rencontre s'est déroulée en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenebou Rabehi, du Secrétaire général du ministère de

l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Mahmoud Djama, du Directeur de la Police générale, en qualité de représentant du Directeur général de la Sécurité nationale, ainsi que du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf.

APS

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR**Économie nationale : le temps de la consolidation et de la crédibilité retrouvée**

À la lecture attentive des indicateurs économiques, des chantiers en cours et des orientations stratégiques arrêtées par les pouvoirs publics, une évidence s'impose : l'Algérie avance, avec méthode et détermination, vers une phase de consolidation structurelle de son économie.

L'abondance d'informations qui circulent sur les secteurs de la production industrielle, de l'agriculture, des services financiers et des infrastructures ne relève pas du hasard.

Elle traduit une ambition clairement assumée : organiser, rationaliser et valoriser les intrants économiques afin de transformer les efforts engagés depuis plusieurs années en résultats tangibles, durables et mesurables.

Les piliers de l'économie nationale bénéficient aujourd'hui d'une attention soutenue, dans un contexte où l'Etat a fait le choix stratégique d'investir massivement dans les infrastructures de base.

Routes, autoroutes, chemins de fer, ports, plateformes logistiques et réseaux de transport constituent l'ossature d'un vaste programme de travaux publics déployé sur l'ensemble du territoire national.

Ce maillage territorial n'est pas seulement un chantier technique ; il est un levier fondamental de diffusion du développement, permettant de réduire les disparités régionales et de renforcer l'équilibre entre les wilayas, dans la dynamique du nouveau découpage administratif.

Cette politique volontariste s'accompagne d'un renforcement notable des mécanismes de suivi et de contrôle.

La vérification rigoureuse de l'état d'avancement des projets est désormais érigée en priorité afin de garantir le respect des délais contractuels, d'optimiser l'utilisation des ressources financières et de mettre un terme aux retards chroniques synonymes de gaspillage.

L'objectif est clair : permettre aux citoyens comme à l'appareil productif de bénéficier, dans les temps impartis, d'infrastructures modernes et fonctionnelles, indispensables à la relance économique.

Parallèlement, les secteurs à forte dimension sociale – agriculture, industries alimentaires, santé et industrie pharmaceutique – sont placés au cœur des priorités nationales.

Ils constituent un socle essentiel pour assurer la sécurité alimentaire, préserver le pouvoir d'achat et garantir des conditions de vie décentes.

Le soutien à ces secteurs traduit une vision intégrée du développement, où la performance économique ne peut être dissociée de la stabilité sociale.

Le programme économique que en vigueur met également l'accent sur la stimulation de l'activité productive et l'amélioration du climat de l'investissement.

Les autorités affichent une volonté affirmée d'accompagner les investisseurs, de simplifier les procédures et de favoriser l'émergence de partenariats, notamment avec l'étranger.

Ces partenariats sont perçus comme des vecteurs privilégiés de transfert de savoir-faire, d'accès aux marchés internationaux et de diversification des exportations.

Dans cette perspective, les grands projets de transport maritime occupent une place stratégique.

L'extension et la modernisation des capacités portuaires visent à soutenir l'exportation des matières premières transformées et des produits manufacturés, inscrivant ainsi l'économie nationale dans une logique de compétitivité et d'ouverture maîtrisée.

Les instructions fermes émises pour accélérer le rythme de réalisation des projets en cours et relancer ceux à l'arrêt illustrent la volonté de passer rapidement de la planification à l'exploitation effective.

Au-delà des chantiers visibles, l'Algérie poursuit un ensemble de réformes structurelles destinées à consolider la croissance, renforcer la résilience de son économie face aux chocs externes et promouvoir un développement inclusif et durable.

Cette trajectoire est confortée par la poursuite d'une politique de coopération active avec les partenaires régionaux et internationaux, fondée sur la confiance et l'intérêt mutuel. Fait notable, plusieurs partenaires étrangers ont récemment établi des rapports attestant de la bonne santé de l'économie nationale.

Ces évaluations positives agissent comme un véritable certificat de bonne conduite économique, renforçant la crédibilité du pays sur la scène internationale.

Elles confirment que les choix opérés, loin d'être conjoncturels, s'inscrivent dans une vision stratégique à long terme, où la rigueur, la transparence et l'efficacité deviennent les maîtres-mots d'une Algérie résolument tournée vers l'avenir.

Abed Meghit